

Une nomenclature des métiers en cours de finalisation

P. 2

EQUIPE NATIONALE

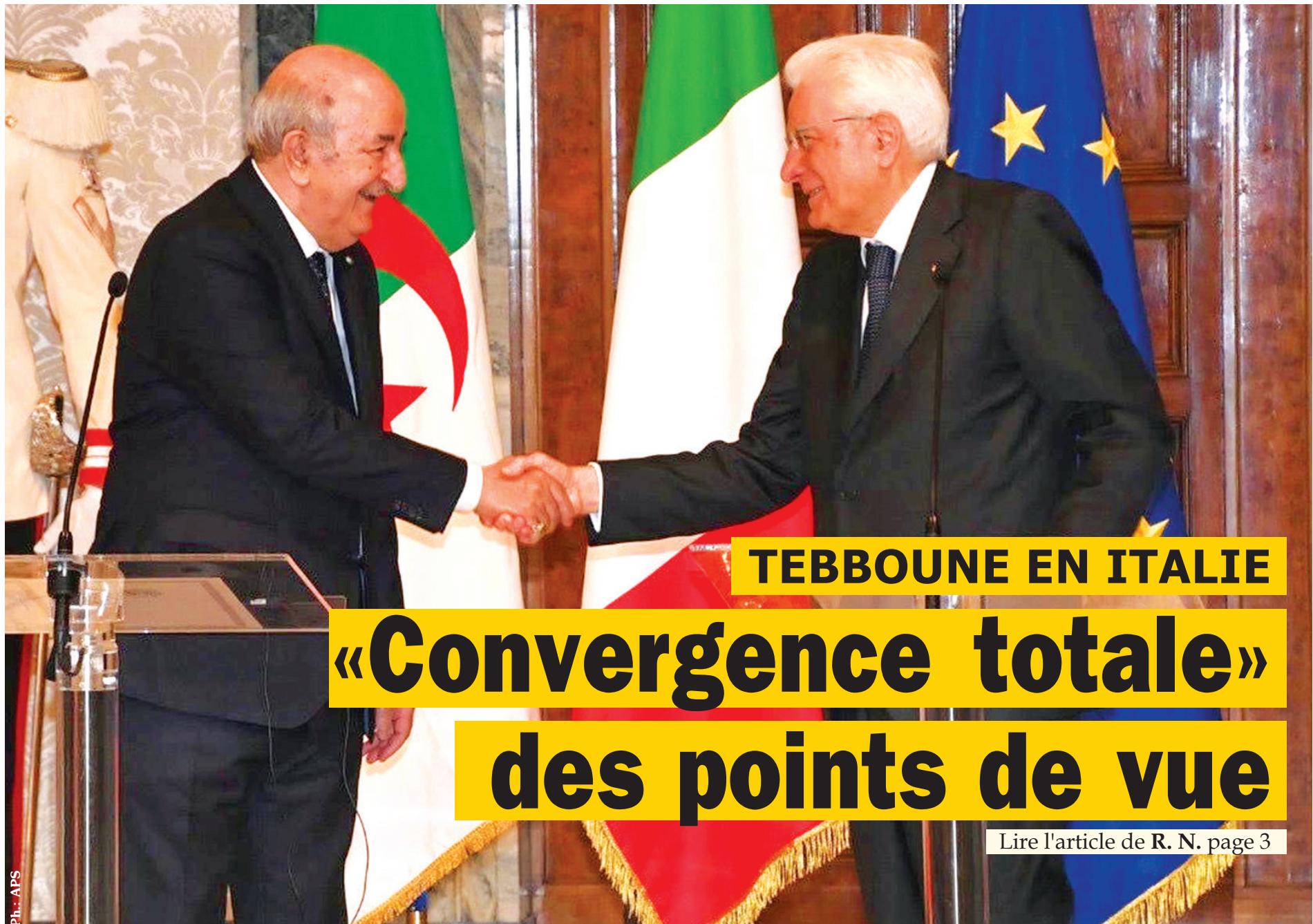
Sept nouveaux joueurs retenus par Belmadi

Lire l'article de M. Benboua page 11

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN



DOCUMENT D'ALGEX

Les importateurs de médicaments non concernés

Lire l'article de A. Zerzouri page 4



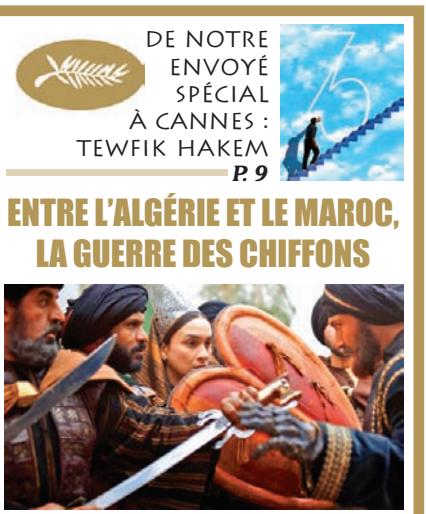
ENTRETIEN



**UN FLEURON
DE L'INDUSTRIE
NATIONALE
MENACÉ DE
DISPARITION**

**Le PDG de Bya
Electronic: «Notre
situation est difficile,
mais facilement
redressable»** P. 5

Entretien réalisé par Sofiane M.



APN
Déchéance de
Mohamed Bekhadra
de son mandat
de député

P. 3

Hadj

Début des procédures administratives

Après deux ans de suspension, les pèlerins algériens pourront accomplir le cinquième pilier de l'islam cette année, avec un quota réduit de moitié.



El-Houari Dilmî

Les procédures administratives relatives au pèlerinage ont débuté jeudi pour s'étaler jusqu'au 4 juin, a indiqué jeudi un communiqué de l'Office national du hadj et de la omra (ONPO). «L'ONPO informe l'ensemble des pèlerins que les procédures administratives relatives à la saison du Hadj 2022/1443 ont débuté ce jeudi 26 mai et s'étaleront jusqu'au samedi 4 juin prochain y compris le week-end», a précisé le communiqué. «Le pèlerin doit se rapprocher des services communaux pour obtenir le certificat d'éligibilité avant de se présenter aux commissions médicales de wilaya en vue d'effectuer les examens médicaux et recevoir les vaccins exigés», a poursuivi l'ONPO. Les futurs pèlerins vaccinés doivent également se rapprocher des centres de vaccination anti-Covid, munis du passeport biométrique et de la carte d'identité nationale, pour récupérer le pass sanitaire contenant le QRcode. Les candidats non vaccinés sont appelés à le faire pour obtenir le pass sanitaire. Les pèlerins sont appelés à s'acquitter, au niveau de la Banque d'Algérie, du coût du Hadj fixé à 856.100,00 DA, frais de billet d'avion inclus. Ils devront être munis d'un passeport biométrique, du certificat d'éligibilité remis par les services communaux et le pass sanitaire délivré par les commissions médicales de wilaya pour retirer le reçu de paiement des frais du Hadj et du billet d'avion. Le pèlerin doit aussi prendre attache avec les services de la daïra pour l'obtention du livret du Hadj muni du certificat d'éligibilité 2022, d'un passeport biométrique, d'une copie du certificat de bonne santé, d'une copie du pass sanitaire de vaccination contre le Covid-19 ouverte une copie du reçu de paiement du coût du Hadj et du billet d'avion en plus de trois photos avec fond blanc et un document prouvant la relation avec le mahrem légal.

54 AGENCES DE VOYAGES AGRÉÉES

Le directeur de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Ahmed Slimani, a également présidé jeudi, une réunion de coordination avec les représentants des 54 agences de tourisme et de voyages agréées pour organiser le Hadj 1443/2022. Ahmed Slimani a indiqué que cette rencontre était consi-

dérée comme le coup d'envoi officiel pour «une meilleure prise en charge des pèlerins, dans le cadre de la complémentarité des efforts entre l'Office et les agences de tourisme et de voyages au sein du système national du Hadj». Dans le même contexte, il a appelé les représentants des agences «à mesurer la responsabilité qui leur incombe pour réussir cette saison exceptionnelle, en assurant la bonne prise en charge de nos pèlerins et en surmontant les situations organisationnelles difficiles résultant des faibles quotas offerts cette année». Annonçant la répartition des vols aux agences, après détermination des lignes et du programme, le directeur de l'ONPO affirme que la réussite de cette saison «doit passer par une étroite coordination entre les différentes parties prenantes». Après l'annonce par les autorités saoudiennes de la reprise de la saison du Hadj avec un nombre total estimé à un million de pèlerins, «les pouvoirs publics s'y sont pris de suite, en convoquant un conseil interministériel», a-t-il expliqué. Compte tenu des difficultés et défis de cette saison, «une batterie de mesures exceptionnelles a été prise en vue de parachever les préparatifs nécessaires», a-t-il relevé, rappelant qu'une délégation s'était rendue aux Lieux saints sous la présidence du SG du ministère des Affaires religieuses pour conclure des contrats couvrant l'ensemble des services nécessaires aux pèlerins algériens. Il a été question d'adapter les quotas des hadjis et des membres de délégations en raison de la règle des 45% fixée cette année par les autorités saoudiennes. Ahmed Slimani a également affirmé, au terme de son intervention, que l'ONPO met ses portails électroniques à la disposition des agences touristiques leur offrant toutes les informations nécessaires et les procédures administratives et organisationnelles relatives au pèlerinage. De son côté, le représentant du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Karim Chikhi, a appelé, lors de cette rencontre, les agences concernées à être au niveau, soulignant que «le Hadj est un rite religieux sensible qui nécessite un bon encadrement et accompagnement reflétant l'image du pays et garantissant la sécurité des hadjis». La rencontre a vu l'attribution des autorisations officielles relatives à l'organisation du Hadj aux agences agréées sur le territoire national. A rappeler que le quota de l'Algérie est fixé cette année à 18.697 hadjis.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi à Alger, l'élaboration d'une nomenclature nationale des métiers, «un document organisationnel» recensant les métiers au niveau national et se veut «une plate-forme» pour la commission chargée de la proposition des emplois pénibles.

Répondant à une question d'un député sur le retard

qu'accuse la publication de la liste des métiers pénibles, lors d'une séance à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que la nomenclature nationale des métiers est «un document organisationnel portant recensement des métiers au niveau national. Elle est en cours de finalisation».

Elle servira de «plate-forme» pour la commission chargée de

l'élaboration de la liste des métiers pénibles.

La commission chargée de l'élaboration de la liste des métiers très pénibles a été installée en 2018 et composée des représentants de plusieurs secteurs et départements ministériels, a rappelé le ministre, soulignant que «depuis le début de sa mission, elle œuvre pour réunir les outils techniques permettant d'évaluer les métiers objet d'étude».

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Quels métiers faciles ?

version des autorités publiques de l'époque pour absorber la colère des travailleurs après les amendements de la loi sur la retraite

te, en 2016, qui a mis fin à la retraite anticipée. S'agit-il encore d'une diversion comme l'affirmait le secrétaire général de l'UGTA, ou la fameuse nomenclature des métiers pénibles est en voie de voir enfin le jour ? Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Youcef Cherfa a annoncé dans ce sens l'élaboration d'une nomenclature nationale des métiers, «un document organisationnel» recensant les métiers au niveau national et se veut «une plate-forme» pour la commission chargée de la proposition des emplois pénibles. Ce document organisationnel est en cours de finalisation, a-t-il précisé. Selon le ministre du Travail, la commission chargée de l'élaboration de la liste des métiers très pénibles, composée des représentants de plusieurs secteurs et départements ministériels, a été installée en 2018. Quatre ans pour réunir les outils techniques permettant d'évaluer les métiers objet d'étude et élaborer une nomenclature qui devait servir de base pour accorder aux travailleurs concernés le droit à la retraite proportionnelle sans condition d'âge ! Un travail qu'on peut aisément accomplir en moins de temps et qu'on tente d'allonger au maximum pour ne pas créer des tensions sur le front social, inévitables si on tâte le poul des masses laborieuses, convaincues toutes de la pénibilité de leur travail. Enseignants, journalistes, cheminots, travailleurs du Sud dans les puits de forage, travailleurs sur chantiers,... tous revendiquent un classement dans la nomenclature des métiers pénibles. Quels secteurs restent-ils alors hors de cette classification ?

Préoccupations des employés des affaires religieuses Belmahi rassure

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahi a rassuré, jeudi à Alger, sur la prise en charge des différentes préoccupations soulevées par les employés du secteur.

Lors d'une séance à l'APN consacrée aux questions orales à plusieurs membres du gouvernement, le ministre a affirmé œuvrer à promouvoir et à améliorer la situation du secteur et à répondre aux différentes préoccupations soulevées par les employés, notamment les imams et les enseignants du Coran.

Il a précisé que son département ministériel tenait des séances avec la Direction générale de la fonction publique pour mettre en place «un calendrier permettant d'intégrer

près de 1.600 cas», ajoutant qu'il a été procédé à la promotion des muezzins et des enseignants du Coran.

Sur la régularisation de la situation des titulaires de diplômes devant assurer la fonction d'imam, le ministre a indiqué qu'il sera procédé «progressivement» au recrutement de toutes personnes remplissant les conditions requises pour le poste d'imam, ainsi qu'au recrutement des diplômés des écoles coraniques et des zaouïas.

Concernant le système des primes dans le secteur des affaires religieuses, M. Belmahi a indiqué que cette question, «objet d'attention de la part de l'administration centrale au ministère, ne peut être tranchée qu'en coordination avec les autres instances concernées».

A une question sur l'ouverture d'une école coranique modèle dans la wilaya de Djelfa, le ministre a indiqué qu'il est procédé «à l'équipement de cette école qui sera inaugurée à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance».

Pour ce qui est de la nomination du recteur de la mosquée de Paris, M. Belmahi a précisé que la nomination du recteur de la mosquée se fait en conseil d'administration de la mosquée, soulignant que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs œuvre à «développer la performance de cet établissement religieux, en concertation directe et en toute transparence avec les gérants et les concernés à travers la mise en place des mécanismes y afférents».

Tebboune en Italie «Convergence totale» des points de vue

R. N.

Au deuxième jour de la visite d'Etat qu'il effectue en Italie, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait part d'une «convergence totale», entre les deux pays, autour des questions d'intérêt commun et une détermination à développer la coopération bilatérale «stratégique», consolidée par la signature de plusieurs accords bilatéraux.

Après des entretiens en tête-à-tête avec son homologue Sergio Mattarella, au Palais présidentiel du Quirinal, Abdelmadjid Tebboune a déclaré, lors d'un point de presse animé par les deux chefs d'Etat, que «ce que retient la mémoire algérienne de l'Italie, pays ami, est très positif, que ce soit avant ou durant la guerre de Libération nationale, à l'indépendance ou à ce jour», ajoutant que les «relations avec l'Italie, pays ami, ont toujours été au beau fixe (tout au long des décennies)».

Le Président Tebboune a fait état d'une «convergence totale» de points de vue sur les questions d'intérêt commun, qu'il s'agisse de la situation au Maghreb arabe ou en Méditerranée, ainsi que dans le domaine de la coopération bilatérale en matière énergétique, soulignant la détermination de l'Algérie à «préserver cette amitié, par tous les moyens, autre la coopération énergétique».

La coopération énergétique entre les deux pays «va de soi», car les relations de l'Algérie avec ses amis sont essentiellement fondées sur «la confiance et une seule parole qui ne change pas», a déclaré Abdelmadjid Tebboune faisant part de l'éventualité de développer cette coopération en menant une exploration commune entre les sociétés Sonatrach et ENI. «Tout surplus dans la production devant être orienté, en fonction de la demande, vers l'Italie, pays ami qui pourra devenir distributeur pour l'Europe», a-t-il ajouté.

Toujours dans le domaine énergétique, le Président Abdelmadjid Tebboune a fait part d'une proposition de réalisation d'un câble sous-marin entre les deux pays pour alimenter l'Italie en électricité et pourra même s'étendre vers une partie de l'Europe. En matière d'énergies renouvelables, le Chef de l'Etat a

annoncé le lancement, par les deux pays, de la production de panneaux solaires dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès et d'autres produits par deux sociétés algériennes et italiennes.

Il a été question, lors des discussions, «d'une volonté commune des deux pays de produire de l'hydrogène vert et l'exporter vers l'Italie», a indiqué M. Tebboune qui a exprimé le souhait de lancer avec «l'Italie, pays ami» une coopération dans le domaine de la construction navale civile ou militaire.

«REFORCER DAVANTAGE LA COOPÉRATION

Pour sa part, le président italien, Sergio Mattarella a affirmé que l'Italie œuvrait dans le cadre de l'Union européenne (UE), à intensifier la coopération entre les Etats de l'Union et l'Algérie, «un partenaire stratégique à tous les niveaux».

M. Mattarella a également évoqué «la coopération économique et commerciale importante» entre les deux pays dans plusieurs secteurs et qui va au-delà du secteur énergétique, et qu'il souhaite renforcer davantage, qualifiant le marché algérien «de très important» aux yeux de l'Italie.

Dans le domaine de la coopération culturelle entre les deux pays, le Chef de l'Etat italien a passé en revue plusieurs initiatives en cours de réalisation, tels la restauration de monuments culturels et archéologiques, l'échange de chercheurs et d'étudiants ou encore la coopération inter universitaire. Il s'est également félicité de la tenue, en juillet prochain, à Alger, du quatrième Sommet entre les gouvernements italien et algérien, qualifiant l'événement de «rendez-vous d'une importance capitale». A l'issue des entretiens entre les deux parties, en présence des ministres des deux pays, plusieurs protocoles et mémorandums d'entente de coopération ont été signés.

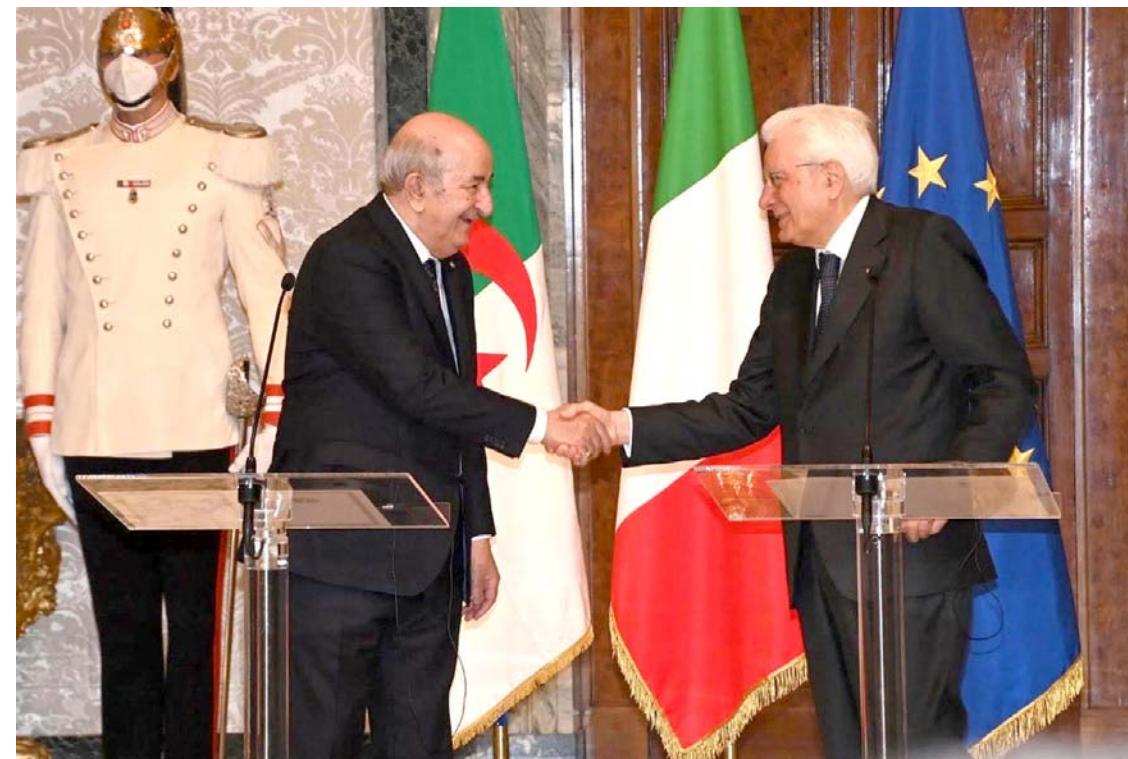
Outre le mémorandum d'entente signé entre les groupes Sonatrach et ENI pour développer les projets du gaz et de l'hydrogène vert, la cérémonie de signature a concerné les secteurs des PME, du Tourisme, de la Culture et des domaines de lutte contre la corruption et le terrorisme.

APN

Déchéance de Mohamed Bekhadra de son mandat de député

L'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé mercredi à la majorité de ses membres, lors d'une séance tenue à huis clos de déchoir Bekhadra Mohamed de son mandat de député à l'APN, en application de l'article 126 de la Constitution, indiqué un communiqué de l'Assemblée.

L'APN a tenu mercredi une séance à huis clos présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, consacrée au vote à bulletin secret concernant la déchéance Mohamed Bekhadra de



Raïna Raïkoum

Belkacem Ahcene-Djaballah

LOBBY OR NOT LOBBY ?

On a, souvent, par le passé, parlé « de la création d'une diaspora algérienne ». Tout en notant au passage qu'il est presque difficile, sinon impossible, de créer quelque chose qui est trop « dispersée » à travers le monde, et souvent insaisissable et qu'il aurait été plus rentable de parler franchement d'aide ou de soutien à la formation de lobbies, ici et là. C'est ce dont l'Algérie a (eu) toujours besoin, la Diaspora, « dominante ou dominée », selon les mots récents de Slimane Zeghdour, bien que, peut-être, attachée à son pays d'origine, n'étant pas toujours (et totalement) fidèle à ses racines. Il n'y a qu'à voir les transferts d'argent effectués annuellement, minimes ou même ridicules par rapport à ceux des autres pays du Sud. C'est normal, vu les situations politiques perturbées et les conditions économiques nationales, peu accueillantes, par le passé. Et, puis, business is business! Car, un lobby, c'est quoi ? C'est, tout simplement un groupe de pression, formé d'amis (concitoyens émigrés ou étrangers), fort intéressés ou non, en tous cas se sentant tous concernés directement par les affaires d'un pays ou d'une entreprise. C'est devenu, au fil du temps, un moyen de communication (et d'action) incontournable et bien des pays ont investi énormément d'argent et de temps pour en construire un ou plusieurs (avec ou sans leur diaspora, mais c'est bien mieux avec), là en tout cas où leurs intérêts sont les plus grands: la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, Israël, le Gabon, sans parler de la Chine, de l'Inde...

Certains pays, directement ou par le biais d'entreprises, ont investi dans les amitiés et les réseaux d'influence, d'autres avec des investissements dans des créneaux « porteurs ». Ainsi, les Associations (ou réseaux) d'anciens étudiants (au Canada, aux Etats-Unis, en France ...) foisonnent et déjà nous couvrent. Ainsi, la diplomatie américaine a, en place, depuis bien longtemps, un réseau extraordinaire d'accueil, par des représentants de la société civile, de ses « invités ». Ainsi, le Maroc a le réseau le plus influent de France formé d'intellectuels et de journalistes (marocains ou autres d'origine marocaine ou ayant des « liens assez forts », comme Bhl, Debbouze, Gad El Malah, Jack Lang, les Clinton, Trump et beaucoup d'autres) influents, grâce aux portes de ses « riadhs » et de ses médinas toujours grandes ouvertes et sans complexe sociétal ou même cultuel. Ainsi, la Libye de Kaddafi avait pris des participations, en Europe, dans des entreprises étrangères importantes, tout particulièrement celles liées à la communication et les médias. La Russie avait - par l'entremise d'« oligarques », pas toujours et tous clean (alors que la Chine a bien réussi dans ce domaine) - beaucoup investi dans les médias et le football, premières victimes des mesures de rétorsion, occidentales en ce temps de conflit russe-ukrainien. Dans tout ce remue-business, l'Algérie a raté moult occasions en ne rachetant pas

tout ou parties d'entreprises de presse ou industrielles importantes alors en difficulté. Ou, si elle l'a fait, nul n'est au courant, à l'exception d'Augusta. Ou, si ça été fait, c'est « en douce » et au seul bénéfice d'« oligarques » corrompus. Par ailleurs, elle n'a pas encore réussi à avoir et à maintenir une Agence de coopération extérieure ou de créer un organisme de Communication extérieure capable de « gérer » ses élites exilées ou des réseaux d'amitié influents. Querelles de clocher et inter-personnelles ? Les soutiens de la guerre de Libération, leurs héritiers, ou les masses d'étudiants africains et arabes qui ont fréquenté nos universités ont été, plus ou moins, perdus avec des réveils tardifs seulement lors des grandes commémorations. Heureusement, il reste à nos présidents d'Apc ou de clubs sportifs, quelques vieux pieds-noirs nostalgiques du paradis perdu. Gentils, sympas mais pas très rentables !

Aujourd'hui, la tâche est rendue encore plus difficile avec la mondialisation, les détenteurs réels de capitaux étant insaisissables. Mais, c'est aussi une chance à partir du moment où l'Algérie est actuellement détentrice de réserves de change appréciables qui donnent, encore et toujours, le tournoi à bien des hommes d'affaires et d'affairistes se trouvant à l'étranger, d'origine algérienne ou autres. C'est ce tournoi qu'il faut entretenir et manipuler à son profit. Et, de nos jours, cela peut (et doit) se passer dans la transparence totale, et sans pudibonderie (en réalité, le monde des affaires et de l'argent, ici ou là, s'en fout), sans « nationalisme » sourcilleux ou politicien et dans le cadre d'organismes ayant pignon sur rue. C'est cela le « patriotisme » vrai. Trêve de confidentialité et d'actions relevant d'on ne sait quel « domaine réservé » ! En tout cas, jusqu'ici, cela n'a point payé.

La leçon est-elle retenue ? Pour l'instant, on en doute. On ne fait pour l'instant que « chercher »

Dans un gouvernement, dirigé alors par Ouyahia, on avait « rajouté », au ministère de la Solidarité nationale, la Communauté nationale à l'étranger. C'est bien, mais ce ne fut guère suffisant, car une appellation trop politique.

Si Affif (un député, pour ceux qui s'en souviennent encore) avait alors « calculé » trop loin. Puis, on avait chargé Ould Abbas de serrer de près (les émigrés en vacances, certainement !). Encore une fois, la cible était trop large, trop floue et le tir a été, encore une fois, imprécis. Le reste est, à peu près, de la même veine. Depuis peu il y a, rattachée au MAE, la Communauté nationale à l'étranger, mais cela ne semble pas suffire. Pour régler seulement les problèmes d'intendance, nombreux il est vrai ?

Faudrait-il attendre la création d'un Fonds souverain qui permettra alors des activités à l'extérieur? Dans cinq ou dix ans car, comme il a dit, lui, « il faut bien réfléchir ». Un jour, oui, un jour non. Réfléchissons donc ! En attendant, la caravane des lobbies étrangers avance.

Document d'Algex Les importateurs de médicaments non concernés

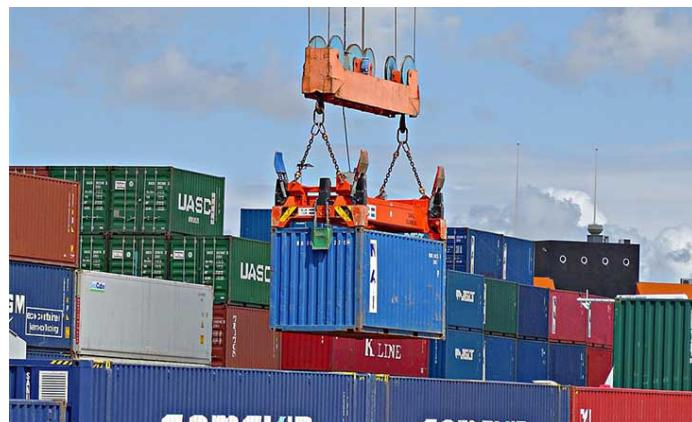
A. Zerzouri

Les importateurs de médicaments sont libérés de l'exigence de joindre le nouveau document délivré par l'Agence algérienne de la promotion des exportations (Algex) au dossier de domiciliation bancaire des opérations d'importation. Lequel document atteste de l'indisponibilité des produits à importer sur le marché national, alors que le ministère de l'Industrie pharmaceutique se charge de cette formalité en amont de toute importation.

En effet, les programmes prévisionnels d'importation de médicaments ne sont délivrés qu'aux produits essentiels et à forte valeur thérapeutique, non fabriqués localement ou dont les quantités ne couvrent pas les besoins nationaux, et encore après étude et examen minutieux des capacités de production, des niveaux de stock et des besoins nationaux.

Ainsi, après avoir été convaincu par cet argumentaire fort du ministère de l'Industrie pharmaceutique, soutenant l'inutilité de l'obligation de présenter le nouveau document délivré par Algex au dossier de domiciliation bancaire des opérations d'importation de médicaments, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations les a déchargés de cette mesure.

«Les produits pharmaceutiques et les dispositifs médicaux, eu égard à leur spécificité, sont dispensés de l'obligation de présenter le document délivré par l'Agen-



ce nationale de la promotion du Commerce extérieur (Algex) aux dossiers de domiciliations bancaires des opérations d'importation», relève un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique, publié jeudi dernier. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de «la cohésion gouvernementale et la concertation intersectorielle» en vue d'assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux, ainsi que «la protection et la promotion de la production locale», a expliqué la même source.

Rappelant que la régulation du marché pharmaceutique national est assurée par ses services, conformément à ses compétences, assurant qu'il (ministère) «ne délivre les programmes prévisionnels d'importation et/ou attestation de régulation qu'aux produits essentiels et à forte valeur thérapeutique, non fabriqués localement ou dont les

quantités ne couvrent pas les besoins nationaux et ce après étude et examen minutieux des capacités de production, des niveaux de stocks et des besoins nationaux».

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations avait appelé tous les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinées à la revente en l'état à présenter un document attestant de l'indisponibilité des produits à importer sur le marché national. Un document remis par les services d'Algex, exigé pour tous les importateurs et est joint au dossier de demande de domiciliation bancaire, «sans lequel aucune importation ne sera pas autorisée à entrer sur le territoire national», avait mis en garde le ministère du Commerce, avant de dispenser les importateurs de médicaments.

Industrie 15 entreprises publiques à l'arrêt vont reprendre du service

Quinze (15) entreprises industrielles publiques reprendront leurs activités avant la fin de l'année en cours, suite à l'adoption de plans nationaux de redressement approuvés par le Conseil de participation de l'Etat, a annoncé jeudi le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail à Tipasa, le ministre a fait cas du recensement de 51 entreprises publiques à l'arrêt, en raison de difficultés financières et de problèmes accumulés au cours de périodes précédentes. Il a annoncé la relance de 15 entreprises parmi elles, avant la fin de l'année en cours, grâce à un plan de redressement approuvé par le Conseil de participation de l'Etat.

«L'Etat n'abandonnera pas ces groupes industriels», conformément à une feuille de route basée sur l'efficacité économique et financière, dans le cadre d'un accompagnement du gouvernement qui leur permettra de surmonter les obstacles, tout en les incitant à se repositionner sur le marché local et régional, voire même mondial», a souligné le ministre. Se montrant rassurant, M. Zeghdar a affirmé aux 1881 employés du Complexe industriel du papier «Tonic- emballages» que l'Etat ne les abandonnera pas, les informant de l'adoption d'un plan d'action pour sauver l'entreprise.

Il s'agit, a-t-il ajouté, de procéder à «un changement radical des gestionnaires après confirmation de leur inaptitude à concrétiser le précédent plan de faisabilité, outre le lancement d'une expertise économique qui sera fin prête au mois de juin prochain, avant sa présentation devant le Conseil de parti-

cipation de l'Etat, pour garantir le financement bancaire des investissements et le paiement des salaires des travailleurs».

La même feuille de route porte également sur la signature d'une convention engageant les gestionnaires à la rentabilité économique et financière, a ajouté le ministre de l'Industrie, soutenant que le rôle des pouvoirs publics «se limitera à l'accompagnement des groupes industriels».

Le plan en question prévoit, aussi, selon M. Zeghdar, un relèvement à 10% des capacités de production du Groupe «Tonic», actuellement estimé à 4%, une fois ses unités opérationnelles, outre la relance de l'activité de récupération du papier, à l'échelle nationale, pour réduire la facture d'importation des matières premières, a-t-il expliqué.

Des mesures similaires seront également engagées au profit du Groupe Africaver de Djelf, de l'entreprise de détergents de Sour El Ghazlane (Bouira), et du complexe des Pâtes alimentaires de Bouchehouf de Guelma, dont le plan de redressement et l'importation de sa production, «permettra une économie de 66 millions de dollars de devises».

Le ministre a exhorté les responsables des complexes industriels publics à s'engager dans un «partenariat national, prenant en compte les intérêts supérieurs du pays et respectant la règle gagnant-gagnant».

S'agissant de l'unité de confection et maintenance navale (ECOREP) qu'il a visité à Bouharoune, également en difficulté financière, M. Zeghdar a assuré que le Conseil de participation de l'Etat a approuvé son

plan de redressement, dans lequel les banques auront un rôle majeur dans le financement de leurs projets d'investissement, dans le cadre de prêts bancaires à long terme. Le ministre a loué «l'expérience» des employés d'Ecorep et leur «maîtrise» de la technologie, cette entreprise ayant réalisé le premier remorqueur de grands navires commerciaux de fabrication algérienne au profit de Sonatrach. Un 2 ème remorqueur est prévu à la livraison le 5 juillet prochain, à l'occasion des festivités du soixanteenaire de l'indépendance nationale. Ahmed Zeghdar a révélé, par ailleurs, la récupération de plus de 2.000 ha de foncier industriel inexploité.

«Les commissions locales présidées par les walis de la République, chargées de l'assainissement du foncier industriel, ont récupéré plus de 2.000 ha, dont des terres agricoles accordées précédemment dans un cadre illégal, alors que d'autres ont été affectées à des projets fictifs», a souligné le ministre.

«L'investissement ne sera réservé qu'aux opérateurs sérieux et réels», a-t-il ajouté, observant que l'Algérie «fait l'objet d'impor-

tantes demandes d'investissement, tant de la part d'investisseurs nationaux qu'étrangers, de pays du Golfe, européens, la Turquie et l'Italie, entre autres».

Le ministre de l'Industrie a signifié la récupération d'un foncier industriel global de 107 ha dans la seule wilaya de Tipasa, «par voie administrative et à l'amiable», a-t-il dit, alors que 50 requêtes ont été introduites devant le tribunal administratif pour annuler des contrats administratifs.

Plaidoyer pour une agriculture «contractuelle» Le colza a trouvé preneur

M. Aziza

soja, on pourra réduire la facture des importations de 30 à 40%. Il dira que c'est à notre portée pourvu qu'il y ait des moyens et des preneurs pour cette production. Et surtout une volonté pour booster la production nationale. Pour le président de la Fédération des grandes cultures industrielles «nous sommes sommés de travailler en synergie sur la base de concertation avec les pouvoirs publics pour développer les cultures céréalières, oléagineuse et la filière lait, car on n'est plus, dit-il, dans la sécurité alimentaire», mais plutôt dans «la souveraineté alimentaire». Et ce, vu la conjoncture actuelle qui prévaut dans le monde. Le Dr a plaidé, en outre, pour une agriculture conventionnelle (une agriculture plus ou moins saine avec une réduction significative des produits chimiques nocifs) et le passage à une agriculture durable.

«Nous devons revoir, dit-il, nos méthodes de cultiver nos terres. Ces dernières sont soumises à une monoculture, nous avons affecté nos terres avec la succession culturelle pendant des années, notamment pour le blé», dira-t-il. Il a tenu à alerter en précisant que «la couche arable et la matière organique ont baissé». Il dira, en outre, qu'avec le déficit hydrique qui menace notre région «on doit absolument changer de méthodes et aller vers la technique de culture simplifiée (TCS)». Pour Dr Haroun «il faut aller vite vers cette transition et vers des méthodes capables de capitaliser les précipitations notamment celles qui favorisent l'utilisation efficiente des ressources hydriques».

Le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa), Abdelwahab Ziani, s'est déclaré satisfait des décisions prises par le président de la République, notamment celles relatives à l'adoption du projet de loi sur les investissements et l'importation des chaînes complètes de moins de 10 ans. Une disposition qui va permettre aux agriculteurs d'avoir des machines moins coûteuses et qui peuvent servir les grandes cultures dans le sud du pays.

Il ouvre la parenthèse pour affirmer que ce satisfecit est à hauteur de 95%, en précisant qu'il y a encore du chemin notamment en matière de concertation avec les professionnels. Le président de la Cipa, a affirmé, dans ce sens, que «le Premier Magistrat du pays nous a consulté en tant qu'entreprise l'an dernier, c'était d'ailleurs une première et il avait même donné des instructions pour la poursuite des concertations avec les différents services concernés mais depuis rien n'a été fait dans ce sens, regrette-t-il.

Douanes Mouvement partiel de cadres supérieurs des Douanes

La Direction générale des douanes (DGD) a annoncé, jeudi dans un communiqué, un mouvement partiel ayant touché des cadres supérieurs relevant des services externes des douanes algériennes. «Le Directeur général des douanes, Nouredine Khaldi a opéré, jeudi, un mouvement partiel ayant touché des cadres supérieurs relevant des services externes des douanes algériennes», précise la même source.

Le mouvement a concerné la nomination du chef d'inspection divisionnaire des douanes Alger-commerce et du chef d'inspection divisionnaire des douanes Aéroport Houari Boumediene-fret. Il a été procédé aussi à la nomination des chefs des inspections divisionnaires des douanes de Mostaganem, de Ghazaouet, de Jijel, de Sétif, de Bejaia et de Hassi Messaoud.

Ont été nommés également le chef de l'inspection divisionnaire des douanes de Oran-port et le chef de

l'inspection divisionnaire des douanes de Oran-externe. Il s'agit également de la nomination du chef du service régional du contrôle en aval de Tlemcen, des sous-directeurs de l'administration des moyens de Blida, de Ouargla et de Chlef, de la sous-directrice des techniques douanières de Chlef et du sous directeur des techniques douanières de Sétif.

Ces nouvelles nominations s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan du mouvement partiel des cadres douaniers et visent à «donner un nouvel élan au fonctionnement des services externes, concrétiser l'orientation stratégique de la DGD en soutenant ses efforts sur le terrain suivant une approche adoptée pour la gestion des ressources humaines fondée sur la compétence et l'engagement en vue de promouvoir et moderniser le service public des douanes et mettre sur pied la nouvelle orientation économique décidée par les pouvoirs publics du pays».

Un fleuron de l'industrie nationale menacé de disparition Le PDG de Bya Electronic: « Notre situation est difficile, mais facilement redressable »

Bya Electronic, première société privée ayant investi dans l'industrie de l'électroménager en Algérie, se trouve aujourd'hui dans une situation critique suite à la décision de la banque étatique CPA de mettre à exécution la vente de ses actifs pour le recouvrement des garanties. Le montant et l'origine de ce prêt bancaire, estimé à 660 millions de dinars par la CPA, est contesté par le PDG de Bya Electronic qui réclame l'annulation de tous les intérêts et les agios réservés depuis 2018 par l'emprunteur.

Entretien réalisé par Sofiane M.

Le PDG de Bya Electronic, Aït Yalla Slimane, revient dans cet entretien exclusif sur les tenants et les aboutissants de cette affaire qui menace l'existence même de sa société. Bya Electronic, qui a pourtant résisté à presque toutes les épreuves depuis sa création au début des années 1990, est-elle condamnée aujourd'hui à être bradée aux enchères publiques comme un simple tas de ferraille ?

Le Quotidien d'Oran: Pouvez-vous Monsieur Aït Yalla Slimane nous résumer brièvement la genèse et les faits ayant finalement abouti à cette situation difficile pour l'une des premières sociétés privées de l'industrie de l'électroménager en Algérie ?

Aït Yalla Slimane: Bya Electronic Spa a connu ses débuts en novembre 1990. J'avais obtenu de la daïra d'Arzew trois lots d'une superficie globale de 8.000 mètres carrés pour installer ma première usine. Le site en question était une ancienne carrière de tuf complètement dévastée. L'investissement a débuté dans des conditions très difficiles en raison de la situation sécuritaire qui prévalait dans les années 1990. En dépit de toutes les difficultés, j'ai investi avec des fonds propres pour la construction de ce complexe avec l'aide de mon frère et ce n'est qu'en 2004 que nous avons pu obtenir notre premier prêt bancaire auprès de l'agence 422 de la banque CPA à Arzew.

Nous avons eu recours au prêt pour conforter notre partenariat avec Thomson France. Le montant initial du prêt a permis le financement de l'achat d'une usine ultramoderne de fabrication et montage CKD/SKD. Cet investissement a permis à notre entreprise de bénéficier du transfert de technologies et de l'intégration conséquente en matière de process électronique.

L'avenir semblait très prometteur pour l'industrie locale d'électroménager, en général, et pour notre entreprise, en particulier, mais dès le début des années 2000 tout a basculé suite à l'ouverture du commerce extérieur. L'Algérie a pris un virage déterminant avec l'ouverture des importations tous azimuts ce qui a eu pour conséquence la déstructuration de l'économie algérienne et la chute drastique de la valeur de la monnaie nationale. Cette dévaluation du dinar a nécessairement occasionné une perte colossale dans le change. Du jour au lendemain, le dinar a chuté de 10 fois sa valeur. Les investisseurs algériens ont subi cette situation comme une catastrophe. C'était un vrai tsunami pour

l'économie nationale et l'Etat n'a presque rien fait pour amoindrir l'impact de cette dévaluation de la monnaie nationale qui continue à ce jour de perdre sa valeur (-21% durant la seule année 2021). Bya Electronic, à l'exemple de toutes les entreprises nationales, publiques et privées, a été affectée par cette conjoncture économique. Cependant le pire était à venir avec la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a eu des conséquences désastreuses sur l'économie mondiale et dont les répercussions se font sentir à ce jour avec l'explosion des coûts de fret maritime. Bya Electronic se trouve aujourd'hui dans cette situation difficile non pas à cause d'une mauvaise gestion ou d'un manque de performance, mais suite à une administration hasardeuse de l'économie nationale, durant le règne de l'ex-résident algérien, et l'accumulation de facteurs exogènes. Notre complexe industriel est à l'arrêt depuis juin 2021. Le recours au chômage technique a été décidé par l'assemblée générale des travailleurs en raison d'une saisie-arrêt par la banque CPA sur tous les comptes bancaires de la société. Nous nous sommes retrouvés ainsi dans l'impossibilité de continuer d'exercer et de ce fait l'arrêt du complexe était inévitable.

Q.O.: Comment voyez vous l'avenir de votre entreprise ? Y a-t-il un espoir de sauver votre complexe et de sauvegarder les postes d'emploi ?

Aït Yalla Slimane: Je reste optimiste et profondément convaincu que c'est toujours possible pour Bya Electronic de rebondir. La situation de mon entreprise est difficile mais facilement redressable vu les capacités humaines et matérielles dont nous disposons.

Notre entreprise dispose surtout d'une grande expérience et d'un savoir-faire dans le marché extérieur et aujourd'hui après la promulgation dans le Journal officiel des facilitations avec la zone africaine qui ouvrira plus d'opportunités en matière d'exportation pour notre entreprise il est inconcevable de faire table rase et rater une telle occasion pour relancer notre industrie d'électroménager et prendre d'assaut les marchés africains. Le discours de décembre 2021 du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors duquel il a ordonné au gouvernement de débloquer tous les projets d'investissement à l'arrêt pour des raisons « purement bureaucratiques », m'a donné espoir de reprendre le combat pour relancer le complexe industriel de Bya Electronic. Ma démarche est motivée par un fervent sentiment patriotique et une volonté de préserver les postes d'emploi des travailleurs.

Q.O.: Votre optimisme à toute épreuve est tout à votre honneur, mais croyez-vous qu'il est possible de sauver votre entreprise endettée et menacée de saisie par la banque ?

Aït Yalla Slimane: Votre question, qui semble justifiée, me permet de revenir en détail sur cette affaire de dette. Le montant de la dette de Bya Electronic, qui est largement surestimée par la banque CPA, est en vérité insignifiant par rapport aux capacités financières de notre entreprise et la valeur vénale du complexe industriel. La banque CPA estime cette dette à 660 millions de dinars, alors qu'en réalité le montant de cette dette ne dépasse guère les 220 millions de dinars. Le chiffre d'affaires annuel du complexe industriel de Bya Electronic est de 140 milliards de cts de quoi permettre de rembourser aisément tout le montant de cette dette. La valeur vénale du complexe industriel dépasse également les 200 milliards de cts. Je possède ainsi toutes les garanties pour rembourser cette dette « surestimée ». Je continue de contester la valeur de cette dette et son origine et une contre-expertise semble désormais nécessaire.



Q.O.: Est-ce que vous avez épousé toutes les voies de recours, avec votre banque, pour trouver une solution à l'amiable pour le rééchelonnement de votre dette ?

Aït Yalla Slimane: J'ai adressé plusieurs courriers au directeur général de la banque CPA avec tous les documents administratifs et financiers (Bilan 2018-2019-2020, rapport d'expertise, Business Développement...) pour expliquer les contraintes subies par la Spa Bya Electronic et exiger la reprise de la notification d'accord CC/Dg du 15 novembre 2018 du comité des crédits de la banque CPA (Réf-CPA-HA/F1/N°1809/2018) non appliquée à ce jour. Il faut savoir que le contact fut permanent avec le CPA et c'est le 15 novembre 2018 que le comité de crédit de cette banque a donné son accord pour la consolidation de notre dette et son retraitement sur 5 ans sans différé.

Cet accord n'a malheureusement jamais été exécuté par la banque. Nous demandons désormais au CPA d'annuler tous les intérêts et agios réservés depuis 2018 (date à laquelle nous reçumes la notification de consolidation de l'ensemble de notre dette sur cinq ans) et nous exigeons la restitution de nos crédits de fonctionnement à hauteur de notre chiffre d'affaires moyen c'est-à-dire un milliard de dinars conformément aux règles prudentielles.

Nous réclamons également une période de différé de trois ans ou au moins deux ans pour nous reconstituer une trésorerie nécessaire à la reprise du remboursement de notre dette.

Q.O.: Un dernier mot pour finir Monsieur Aït Yalla Slimane ?

Aït Yalla Slimane: Bya Electronic est une société citoyenne ayant employé de manière régulière durant 32 ans une moyenne de 200 salariés (postes directs). Elle a été primée à maintes reprises et elle est la seule dans son domaine en Algérie à être certifiée depuis 2013 de trois labels de qualité par le bureau européen (Vinçotte): ISO-9001, Iso-14 001 et OHAS-18 001. Ces labels de qualité permettent à notre entreprise d'exporter même en Europe. Nous avons les capacités humaines et matérielles ainsi que l'expérience nécessaire pour commencer immédiatement les exportations vers les marchés internationaux et essentiellement les assiettes paraboles 100% produites en Algérie.

Nos assiettes paraboles sont exportées depuis 2014 vers la Tunisie, la Libye, le Mali et la Mauritanie. Bya Electronic n'a jamais connu de problèmes avec aucune administration (Douanes, Impôts, Justice, Cnas, Casnos...). Elle a participé durant toute son existence en tant qu'entreprise citoyenne à l'essor sportif en créant et finançant totalement les 1ers et 2èmes tournois internationaux de handball à Arzew.

Elle a aussi contribué au développement social des communes avoisinantes dans différents événements culturels et religieux. Bya Electronic a également obtenu plusieurs distinctions importantes au niveau national et international. Nous appelons aujourd'hui l'intervention des pouvoirs publics et à leur tête le président de la République pour sauver cette entreprise dans l'intérêt du pays et de l'économie nationale.

Aït Yalla Slimane, fondateur et propriétaire de la Spa Bya Electronic (première société d'électronique industrielle en Algérie), est docteur d'Etat en transfert de technologie et droits de licence (CLDP Washington USA).

Il a obtenu son baccalauréat technique électronique au lycée technique de garçons (Les Palmiers) à Oran.

Il opte pour une formation d'ingénieur en chimie industrielle à l'Institut Algérien de Pétrole (IAP) de Boumerdès. Il est recruté ensuite par le groupe Sonatrach en tant qu'ingénieur en recherche à l'unité méthanol Arzew, puis il est désigné responsable du laboratoire de contrôle puis de celui de développement et enfin membre de cellule de recherche à l'échelle nationale. Aït Yalla Slimane est aussi cofondateur de la société de droit français Universal Multimédia cotée à la Bourse de Paris depuis 2002 (Euronext : valeur technologique) et copropriétaire de la société de droit français Capelec (Montpellier) qui est spécialisée dans la fabrication des équipements de mesure et de contrôle précis et innovants des émissions de gaz, de l'éclairage et du freinage de tous types de véhicules. Il est aussi copropriétaire de plusieurs sociétés privées en France (Unitech, Esselec, Amitec) et aux USA (Revox).

ALGER

Fuite de gaz après le vol de tuyaux en cuivre

La Direction de distribution d'Electricité et du Gaz de Dar El Beida (Alger) a annoncé, jeudi dans un communiqué, la réparation de la fuite de gaz survenue à Dergana, suite au vol des tuyaux en cuivre.

La direction locale de Dar El Beida, relevant de la Société nationale d'électricité et de gaz «Sonelgaz-Distribution» a expliqué qu'un groupe d'inconnus avaient volé, vendredi dernier, des tuyaux de gaz en cuivre,

dans le quartier 916 logements R.H.B à Dergana, commune de Bordj El Kiffan (Est de la capitale). Les agresseurs ont coupé les conduites, d'environ 22 mètres de longueur, à six clients dans trois bâtiments distincts après avoir fermé leurs compteurs, ce qui a provoqué une fuite de gaz, lit-on dans le communiqué.

La fuite a été découverte, par hasard, par un citoyen habitant le quartier où a été commis le vol, lequel a pris le soin de contacter le

service clientèle de Sonelgaz-distribution, suite à quoi l'équipe de réparation de gaz est intervenue pour enrayer le danger qui a failli coûter la vie à de nombreux citoyens.

Les services de la Gendarmerie nationale de Bordj El Kiffan ont également été informés. La Direction a appelé à faire preuve de responsabilité, rappelant que de tels actes immoraux affectaient les prestations de service et mettaient la vie des citoyens en danger.

Quatre arrestations pour détournement de deniers publics

La brigade de la circonscription centre de la Police judiciaire d'Alger a arrêté une association de malfaiteurs pour détournement de deniers publics, indique vendredi un communiqué du corps constitué.

Les éléments de la Police judi-

ciale "ont arrêté 04 individus originaires d'Alger, âgés entre 40 et 65 ans, dans une affaire de constitution d'"une association de malfaiteurs" poursuivis pour "faux et usage de faux en écritures publiques, obtention d'indus priviléges et détournement de deniers pu-

blics". Un montant de 1,54 million DA a été accaparé par les éléments de la bande.

Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorial compétent, a conclu le communiqué.

MÉDÉA

54.000 m³ d'eau récupérés suite à la réparation de fuites

Cinquante-quatre mille mètre cube (M3) d'eau potable ont été récupérés à Médéa durant les quatre premiers mois de l'année en cours, dans le cadre de l'opération d'éradication des fuites d'eau entamée par l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), a-t-on appris jeudi auprès de cette entreprise.

L'opération d'éradication des fuites d'eau a touché l'ensem-

ble des réseaux d'alimentation desservant les soixante-quatre communes de la wilaya et a permis la prise en charge de pas moins de 3744 fuites, a expliqué la responsable de la cellule de communication de l'unité de l'ADE à Médéa, Nadia Madani.

Elle a précisé que 66% des fuites réparées concernent des branchements individuels, avec un to-

tal de 2480 fuites, alors qu'il est comptabilisé la prise en charge de 1131 fuites sur le réseau de distribution, soit 30% des opérations d'entretien effectuées à la faveur de cette opération, en sus de la réparation de 133 autres fuites détectées sur des conduites principales d'eau potable présentant 4% du nombre global de fuites traitées, a-t-elle expliqué.

BOUIRA

Deux blessés dans un carambolage

Deux personnes ont été blessées jeudi dans un carambolage ayant impliqué deux camions et trois véhicules légers sur l'autoroute (Est-Ouest) et au lieu-dit Mergueb à Ain Tork (Ouest de Bouira), selon les services de la protection civile.

«Le carambolage a impliqué deux camions et trois voitures tou-

ristiques. Il s'est produit au lieu-dit Mergueb et sur la voie autoroutière menant vers Constantine causant des blessures à deux personnes», a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la protection civile, le Sous lieutenant Youcef Abdat.

Les deux personnes blessées

ont été évacuées à l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de la ville de Bouira pour recevoir les soins nécessaires, selon l'officier Abdat.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances exactes de l'accident.

BEJAIA

Plusieurs quartiers inondés

De fortes pluies se sont abattues dans la nuit de mercredi à jeudi à Bejaia, provoquant l'inondation d'un grand nombre de quartiers, notamment, la partie basse de la ville.

Le quartier d'Amriou à l'ouest, ainsi que la trémie et le bâtiment de la direction des affaires religieuses, en ont subi les contre-coups, plongeant toute cette aire urbaine, névralgique en terme de trafic automobile, dans la confusion générale, a-t-on constaté.

L'unité locale de l'Office national d'assainissement (ONA) a dû intervenir presque sur l'ensemble de la ville, notamment à Ihaddadene et aux cités Rembla et Tobal, entre autres, où les canalisations ont été mises à rude épreuve. Sous la pluie battante de nombreux véhicules ont dû s'arrêter après que leurs moteurs aient été noyés, poussant les badauds déjà en difficulté à venir leur prêter main forte et les dégager sur les trottoirs pour leur mise à sec, quand c'était

possible. Les pluies qui étaient intenses ont saturé, en effet, la plupart des collecteurs et autres bassins de rétention, accablés de surcroît par les charges emportées durant leurs écoulements denses et rapides sur les versants, Bejaia étant bâtie dans une configuration en amphithéâtre, dont la conjonction a saturé tous les réseaux, rendus soudainement non-opérationnels.

Pour autant, ces pluies, bien qu'importantes n'ont pas été exceptionnelles. La station météorologique de l'aéroport «Abane Ramdane/Soummam», en a enregistré 14 mm, mais s'attend toutefois, selon ses prévisions, à voir leur amplitude augmenter sensiblement en fin d'après midi et durant la soirée où il est attendu des pics pouvant atteindre 20 mm voire plus.

En début d'après-midi, toutefois, une légère éclaircie est venue s'installer et les inondations se sont dissipées en majeure partie.

Les mis en cause (26 à 37 ans) ont été soumis à une enquête préliminaire sous la supervision du parquet compétent pour déterminer les actes criminels qui leur sont reprochés et le degré d'implication de chacun d'eux, avant d'être poursuivis pour «association de malfaiteurs, vol qualifié, destruction de biens d'autrui, dissimulation et recel d'objets volés», a-t-on indiqué.

Les mis en cause (26 à 37 ans) ont été soumis à une enquête préliminaire sous la supervision du parquet compétent pour déterminer les actes criminels qui leur sont reprochés et le degré d'implication de chacun d'eux, avant d'être poursuivis pour «association de malfaiteurs, vol qualifié, destruction de biens d'autrui, dissimulation et recel d'objets volés», a-t-on indiqué.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

27 chouel 1443

El Fedjr
03h45

Dohr
12h46

Assar
16h36

Maghreb
20h02

Ich'a
21h39



EL TARF

210 familles de Denden relogées à Besbes

A. Ouélaa

sence d'accès et les contraintes du terrain et l'enchevêtrement de ces maisonnettes presque collées les unes aux autres.

De nombreuses femmes, n'ont pu s'empêcher de verser des larmes en quittant ces lieux où elles vivaient depuis trente ans et plus. Le wali, avait accueilli les premières familles qui ont été relogées dans une ambiance festive.

En effet, de larges sourires, des larmes de joie, des youyous aussi ont caractérisé cette opération de relogement dont les bénéficiaires, ont souffert le martyr, avant d'entrer en possession d'un logement décent.

Pour rappel, cette opération de relogement, a été précédée par celle des 40 logements RHP, survenue à Chébaita Mokhtar durant le mois de Ramadhan passé.

D'ici la fin de l'année selon un communiqué de la Wilaya.

OUED EL ATHEMANIA

Détournement de blé d'importation

B. Bousselah

ciation, dilapidation des deniers publics et abus de confiance selon le communiqué.

Après vérification et contrôle des registres et documents (entrée et sortie du blé), un manque de ce produit a été constaté par les enquêteurs qui ont auditionné 20 travailleurs et cadres de cette coopérative. Déférés devant le parquet de Chelghoum Laid, seul le responsable du dock silo d'oued El Athemania a été mis en détention, le responsable de sécurité, a été, quant à lui placé sous contrôle judiciaire.

CONSTANTINE

Début de réalisation de stations électriques avant la fin de l'année

Le Pdg du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjai, a annoncé mercredi à Constantine le lancement avant fin 2022 des travaux de réalisation de deux nouvelles stations électriques.

Animant une conférence de presse au siège de la wilaya après une séance de travail avec le wali de Constantine, Messaoud Djari, pour l'évaluation des projets de développement dans la wilaya, M. Adjai a précisé que deux nouvelles stations électriques seront réalisées dans les communes de Didouche Mourad et d'Aïn Samara dans le cadre de la stratégie du groupe visant à renforcer l'approvisionnement en électricité, ajoutant que l'entrée en service de ces stations permettra de couvrir les nouveaux pôles urbains de la wilaya et d'éviter les coupures d'électricité.

L'entrée en service de ces deux installations permettra aussi de renforcer les capacités d'approvisionnement des stations électriques de la wilaya, à la lumière de la demande croissante d'énergie électrique induite par l'expansion urbaine et la dynamique économique en cours dans la wilaya, a ajouté le responsable.

M. Adjai a en outre indiqué qu'il a été décidé en coordination avec le wali de Constantine de la création d'un pôle régional relevant du

groupe Sonelgaz, en vue d'accélérer la cadence de la réalisation des projets liés au gaz et à l'électricité dans la wilaya.

Concernant les créances du groupe Sonelgaz auprès de ses clients, estimées à près de 140 milliards de DA au niveau national, le même responsable a affirmé que ses services déploient de grands efforts, pour le recouvrement de ces dettes afin d'atteindre fin 2022 moins de 100 milliards de DA, ajoutant que le groupe Sonelgaz, étant une société citoyenne a apporté de grandes facilitations pour les citoyens, notamment durant la période de la Covid-19, et à ce jour, en consentant des facilités pour le rééchelonnement des dettes et leur paiement sur 3 et 4 tranches.

Pour ce qui est des projets affectés aux zones d'ombre dans la wilaya de Constantine, M. Adjai a indiqué que la plupart des projets prévus ont été réalisés, ajoutant qu'il a été convenu avec les autorités locales d'examiner les montants financiers devant être affectés par la wilaya et le groupe Sonelgaz, en vue de parachever les projets restants dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces régions dans les plus brefs délais.

Rupture des médicaments

Le Syndicat national des pharmaciens rassure

Mokhtaria Bensaâd

Si au cours des dernières années, le marché du médicament a été fortement perturbé par les pénuries à répétition, la situation s'est améliorée aujourd'hui, a tenu à rassurer, ce jeudi, le président du Syndicat national des pharmaciens d'offices (SNAPO), M. Belambri Messaoud, lors de la tenue de la 9^e Journée scientifique du SNAPO, organisée à l'hôtel El Bey (ex-Sheraton). La liste des médicaments en rupture a beaucoup diminué, selon le président du SNAPO variant, entre 30 et 40 actuellement, tel qu'annoncé par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, et la situation est vite rétablie grâce aux outils de lutte contre ce phénomène mis en place par la tutelle. « Il faut savoir qu'il y a une différence entre la situation actuelle et celle qui prévalait au cours des dernières années », a indiqué M. Belambri. « Maintenant, nous avons des outils de suivi, nous avons une visibilité grâce au travail du ministère de l'Industrie pharmaceutique, de l'observatoire, de la direction de veille stratégique du ministère et du travail de l'inspection générale. Aussi, nous avons eu en tant que syndicat du SNAPO à travailler très étroitement avec tous les services du ministère de l'Industrie pharmaceutique pour lutter contre les ruptures et notamment contre les pratiques qui agravaient la situation. Maintenant, les ruptures durent moins longtemps, elles sont vite détectées, signalées et diagnostiquées. Il y a des mesures d'urgence qui sont prises pour rétablir la situation. Il y a des outils qui ont été mis en place sur la plateforme numérique pour le signalement direct par le pharmacien des ruptures. Il y a un suivi des programmes approuvés par le ministère de l'Industrie pharmaceutique dont les programmes d'importation et les programmes de production. Comme il y a un suivi du rythme

de production et de réalisation de ces programmes. Il y a également l'obligation de déclaration hebdomadaire pour tous les producteurs et pour tous les distributeurs des quantités produites livrées aux distributeurs et aux pharmaciens. Il y a un contact direct entre les pharmaciens et le ministère à travers le site requetemedic.org.dz ou bien le syndicat. Donc, lorsqu'il y a des pratiques signalées comme les ventes concomitantes ou les rétentions de stocks, il y a les services de l'inspection générale qui font le terrain et qui inspectent les lieux d'exercice des importateurs et des distributeurs et des grossistes pour faire le constat». Pour le syndicat, tous les outils mis en place pour lutter contre les ruptures sont en mesure de prévenir, alerter et rétablir la situation dans un temps record. Concernant la Journée scientifique organisée, le SNAPO a choisi le thème de la « Production nationale des médicaments » pour mettre en exergue l'importance du développement et de l'encouragement de la production locale qui vise le marché africain pour l'exportation. Sur ce point, le président du SNAPO a souligné que « depuis des années, l'industrie pharmaceutique locale est alignée aux standards internationaux en matière de réglementation. Donc, un médicament qui est produit localement est dès sa production apte à être consommé par l'humain aussi bien en Algérie qu'ailleurs. Il y a juste des dispositions réglementaires et techniques à mettre en place en fonction des pays qui vont recevoir cette production. Comme l'Algérie impose des conditions pour l'importation des médicaments produits à l'étranger, tous les pays du monde imposent eux aussi des conditions pour la commercialisation des produits importés et commercialisés chez eux. Donc, sur le plan technique, sur le plan réglementaire, les produits fabriqués localement sont conformes aux normes internationales, mais il y a

on a beaucoup d'espoir sur les médicaments innovants. Pourquoi ? Pour la simple raison que des laboratoires et des producteurs qui ont une expérience de plus de 20 ans dans le domaine pharmaceutique ont pu améliorer leur technique, leur production, ils ont développé la recherche humaine compétente, ils ont amélioré leur équipement, ils ont développé des partenariats avec des laboratoires internationaux, et là, on constate qu'ils sont en train de signer des conventions avec des universités pour la recherche. Nous avons des compétences, pour preuve, les compétences algériennes excellent à l'étranger. Donc, il faut permettre à ces compétences d'exceller dans leur pays ».

Saison estivale

Des aménagements et des équipements pour les plages

D. B.

En perspective de la saison estivale, les communes côtières de la wilaya d'Oran entament depuis quelques semaines des travaux d'aménagement au niveau des plages et à l'intérieur du tissu urbain pour accueillir dans les meilleures conditions les milliers d'estivants attendus cet été à Oran. Selon les services de la wilaya, une importante opération de renforcement de l'éclairage public a été lancée sur la corniche supérieure avec l'installation de nouveaux candélabres.

Les mêmes sources indiquent qu'une grande partie des accès aux plages ont été aménagés. En parallèle, des travaux de réhabilitation des structures administratives de la police, de la gendarmerie nationale et de la protection civile ont aussi été entamés. Lors de la dernière réunion consacrée à la saison estivale, le wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, a appelé les chefs de daïra et les maires à mobiliser tous les moyens pour la réussite de la saison estivale qui coïncide avec la tenue des Jeux méditerranéens. Selon les services de la wilaya, ces préparatifs concernent à la fois les plages et les communes, notamment la réhabilitation des espaces verts, la démolition des constructions illicites sur les plages, le ravalement des façades des commerces, les aménagements des accès aux plages, les parkings de stationnement, etc. Par ailleurs et en prévision de la saison estivale, une visite d'inspection a été effectuée par le wali d'Oran, au niveau de la commune d'Aïn El Turck. Plusieurs sites ont été visités par la délégation et des instructions ont été données par le premier responsable de l'exécutif. Au niveau de la plage de Saint Roch, « il a donné des instructions pour nettoyer et réaménager la plage afin qu'elle soit prête pour la saison estivale. Le wali a ordonné la démolition de toutes les constructions illicites sur cette plage, ainsi que le transfert des bateaux de pêche et leur interdiction de s'arrêter sur toutes les plages consacrées à la saison estivale. Il a aussi insisté

sur la nécessité de résoudre le problème des eaux usées sur toutes les plages, et d'installer une entreprise chargée de nettoyer les plages tout au long de la saison estivale », selon un communiqué de la wilaya. « A la plage de Trouville, il a donné des instructions aux services de Sogelgaz afin de lutter contre les branchements illicites. Il a aussi donné des instructions pour restaurer le théâtre plein air de cette localité et l'ouvrir durant la saison estivale, sachant que ce théâtre n'est pas fonctionnel depuis 2002 », ajoute la même source. Au niveau du chef-lieu de la commune d'Aïn El Turck, il a donné des instructions fermes pour soulever les matériaux de construction placés sur les trottoirs; il a également donné des instructions au maire et aux services de sécurité pour libérer tous les trottoirs et enlever tout ce qui gênera les piétons. Il a également ordonné aux services de l'APC d'Aïn El Turck de réhabiliter le camp de vacances situé au niveau du boulevard principal de la commune d'Aïn El Turck.

Une opération de contrôle des centres de remise en forme Des produits chimiques périmés saisis

K. Assia

Des produits chimiques dont la date d'utilisation a expiré ont été saisis, jeudi, lors d'une opération de contrôle menée par les inspecteurs du commerce qui étaient appuyés par les services de la sûreté de daïra d'Es-Senia et qui a ciblé plusieurs établissements implantés dans le périmètre de compétence dont les centres de remise en forme. Cette opération initiée en application des orientations du wali d'Oran et également du ministère du Commerce vise à vérifier si la réglementation qui régit cette activité est respectée. Dans ce registre, plusieurs dépassements ont été constatés par les services d'intervention et une quantité de produits chimiques a été saisie pour expiration du délai d'utilisation. Toujours dans le cadre de ce contrôle, les inspecteurs du commerce et les services de la police ont découvert un autre centre de remise en forme clandestin. Celui-ci activait sans aucune autorisation attestant ce commerce. Des mesures ont été pri-

ses à l'encontre des contrevenants et une enquête a été ouverte. Par ailleurs, l'eau se resserre sur les commerçants en infraction aux règles de transparence et surtout celles liées à la conformité et à la qualité des denrées alimentaires. La direction du commerce a mobilisé plusieurs brigades avec pour mission de contrôler le marché interne, celui des services offerts et le contrôle du secteur industriel. Il s'agit de s'assurer de la qualité et de la conformité des produits mis sur le marché, de maîtriser la sécurité de tous les produits et de lutter contre le risque alimentaire, apprend-on. Il est aussi question de suivre et d'analyser l'approvisionnement du marché dans toute la wilaya. D'autre part et afin de lutter contre la spéculation et contre la commercialisation des produits impropre, plusieurs opérations de contrôle sont lancées et d'importantes saisies ont été effectuées. Notons qu'un numéro vert, le 1020, a été mis à la disposition des citoyens pour dénoncer les dépassements ou autres pratiques portant atteinte à la santé du consommateur.

Gdyel

Deux blessés dans l'explosion d'un chauffe-bain

Les éléments de la protection civile d'Oran ont été sollicités pour prendre en charge deux blessés à la suite de l'explosion d'un chauffe-bain. L'incident avait eu lieu, jeudi dernier vers 14 heures 30 à la cité 120 logements dans la localité de Cheklaoua relevant de la daïra de Gdyel dans un appartement sis au

premier étage d'un immeuble en comptant quatre. Un homme de 39 ans avait été légèrement blessé et un autre de 50 ans était en état de choc. Les victimes avaient été évacuées vers la polyclinique de Gdyel. L'explosion a détruit la cuisine et a fait tomber le mur séparant cette dernière du couloir de la maison. **J. B.**

Plus de 1.000 comprimés psychotropes saisis et un réseau démantelé



K. Assia

L'exploitation des informations concernant des individus qui commercialisaient les stupéfiants à partir de l'un de leurs domiciles à permis aux services de la 5^e sûreté urbaine de démanteler un réseau de crime organisé composé de trois individus âgés entre 21 et 43 ans, a indiqué, jeudi, la cellule de la communication de la sûreté d'Oran, précisant que la perquisition ordonnée par le tribunal d'El Othmania a don-

né lieu à la saisie de 7 plaquettes de kif traité totalisant un poids global de 762 g, une quantité de 1.082 comprimés psychotropes dont 900 de marque Ecstasy et 180 de marque Pregabalin 300 mg en plus d'un montant de 71.000 dinars provenant de la vente des stupéfiants et un véhicule qui permettait aux membres du réseau de se déplacer et de transporter le produit prohibé. Ils ont été présentés, jeudi, au tribunal pour détention et commercialisation de stupéfiants.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Sekar Bouasria, 97 ans, Oran
Chekab Abdelhafid, 58 ans, Oran
Abdia Benaouda, 85 ans, Oran
Bakhti Amara, 59 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 chouel 1443

El Fedjr 04h06	Dohr 13h01	Assar 16h50	Maghreb 20h15	Icha 21h51
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



SIDI BEL-ABBÈS

La numérisation du secteur de la Santé incontournable

M. Delli

Une journée d'étude a été organisée par la DSP à l'institut paralympique médical sous le thème de la «numérisation du secteur de santé de la wilaya de Sidi Bel Abbès».

Ont pris part à cette journée d'étude les directeurs des établissements de santé, les paramédicaux coordinateurs ainsi que le personnel administratif chargé des bureaux des entrées. Des intervenants ont abordé des sujets en relation avec la maîtrise de l'outil informatique. Dans un premier temps, il s'agit, selon le DSP, d'établir «un diagnostic réel du volet numérisation et modernisation à travers les établissements de santé de la wilaya». Ce qui nécessite, a précisé notre interlocuteur, une

mise en évidence des acteurs et des professionnels de la santé (médecins coordonnateurs et surveillants médicaux) en relation avec les bureaux des entrées. Le processus impose un investissement et l'implication des pouvoirs publics notamment dans la mise en place des réseaux efficaces intranet et internet. Algérie télécom est invitée à s'investir pleinement dans le projet.

Un débat a été animé par le directeur de la santé et qui a porté essentiellement sur «les paris et les facilitations liées à la santé numérique ainsi que des recommandations». Le premier responsable de la santé de la wilaya a mis l'accent sur l'importance du projet qui est incontournable pour mieux gérer le secteur de la santé dans tous ses volets.

BÉCHAR

Opération annoncée contre les constructions anarchiques

Une vaste opération de lutte contre les constructions anarchiques, illégales et d'occupation illégale de trottoirs sera lancée prochainement à travers les dix (10) communes de la wilaya de Béchar, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication de la wilaya.

L'opération, qui vise à préserver le visage urbanistique des collectivités, notamment le chef lieu de wilaya, et à mettre fin à l'agression contre les terrains et les biens publics de l'Etat, conformément à la loi, a pour but la protection de la propriété publique et le respect de la loi en la matière, a-t-on précisé.

Lors d'une récente rencontre présidée par le chef de l'exécutif de wilaya, et à laquelle ont pris part les responsables de la sûreté de wilaya

et les chefs des six (6) daïras et des dix (10) présidents d'assemblées populaires communales (APC), il a été décidé la mise en place d'un groupe de travail chargé du suivi de cette opération.

L'annonce de cette opération à travers la page officielle de la wilaya de Bechar et à travers les réseaux sociaux a été accueillie favorablement par la population locale qui s'était plainte auparavant de l'occupation illégale de l'espace public par des individus, a-t-on souligné.

Auparavant, il a été procédé par les services de la commune de Bechar à la destruction d'une extension illégale d'un "investisseur" qui avait procédé à une extension urbaine sur un trottoir, sans autorisation légale.

TIARET

Le percussionniste d'Ali Maâchi n'est plus

El-Houari Dilmi

Une autre figure de proue de la ville de Djelloul Ould Hammou vient de tirer sa révérence, représentée en la personne de Mustapha Abdesslam, le célèbre percussionniste de la troupe musicale «Safir Ettarab», montée par le chahid Ali Maâchi de 1950 à 1956 en pleine nuit coloniale. Ayant perdu la vue depuis de longues années, Mustapha Abdesslam vivait recluse chez lui avant de disparaître mercredi à l'âge de 84 ans.

C'est son métier de coiffeur qui le mettra sur le chemin du chantre de la chanson patriotique, Ali Maâchi, avec lequel il composera la cé-

lèbre troupe musicale «Safir Ettarab». Véritable cauchemar pour l'occupant français, l'hymne assassiné Ali Maâchi, défendra le pays avec l'arc et la lyre aux côtés d'autres musiciens comme le chahid El-Hachemi Larbi, Benoouda Mekki, Mohamed Maghraoui, Abdellader Turki, Mustapha Belarbi, le chahid Mokhtar Okacha, Hamani Djezri, Khaled Orbane, Ait Abdellader Salah Ould el Hechaichi et autre Benblidia Mohamed.

Mustapha Abdesslam a été inhumé mercredi après-midi en présence de membres de sa famille, d'une foule nombreuse constituée de citoyens et artistes et des autorités civiles et militaires locales.

Un malfaiteur neutralisé

E. H. D.

Une arme à feu, des armes blanches et une quantité de comprimés psychotropes et de kif traités ont été saisis sur un malfaiteur par les services de la sûreté de la daïra de Sougueur.

Munis d'un mandat de perquisition, les éléments de la police judi-

ciale ont saisi dans le domicile du mis en cause âgé de 22 ans, près de 80 balles et une importante somme d'argent, produit de la vente de drogue et de psychotropes.

Déféré devant le procureur de la république près le tribunal de Sougueur, il a été placé sous mandat de dépôt et incarcéré au centre pénitentiaire de Tiaret.

NÂAMA

Déraillement d'une locomotive de train de voyageurs

Une locomotive d'un train de voyageurs a déraillé, jeudi au niveau de la commune d'El-Bayoud, relevant de la wilaya de Nâama, sans enregistrer de pertes humaines, a-t-on appris de la direction locale de la protection civile.

Le chef de service de prévention, le capitaine Medjahed Sli-mane, a indiqué à l'APS que l'unité de la protection civile d'El-Bayoud est intervenue,

jeudi vers 6 heures 55 minutes, suite au déraillement de la locomotive d'un train "Coradia" assurant la ligne Oran-Bechar, au lieu-dit "Resfa", à 50 km au nord de la commune. Près de 300 passagers se trouvaient à bord de ce train.

La même source a ajouté que les causes de l'accident seraient dues à l'accumulation du sable au niveau de la ligne de chemin de fer, soulignant

qu'aucune perte humaine n'a été enregistrée, à l'exception de quatre voyageurs, en état de choc. Evacués vers la polyclinique d'El-Bayoud, ces passagers ont quitté l'établissement sanitaire après vérification de leur état de santé. La locomotive a subi des dommages.

Les services de sécurité concernés ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

MOSTAGANEM

La production de pomme de terre en hausse



Ph.: Rachid K.

La wilaya de Mostaganem a engrangé une récolte de plus de deux (2) millions de quintaux de pomme de terre de saison, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

La production de la pomme de terre de consommation récoltée a dépassé depuis le début de la campagne de récolte, de fin mars dernier à jeudi, les 2.082.000 quintaux, avec un rendement de 300 quintaux à l'hectare, a indiqué le service organisation de la production et appui technique.

Une superficie de 6.940 ha a été récoltée jusqu'à présent sur

un total de 11.000 ha consacrés à cette campagne, soit un taux de 63 %, alors que les prévisions tablent pour fin juin prochain sur une production de plus de 4 millions de quintaux dont 110.000 quintaux de semences de pomme de terre, a-t-on souligné de même source.

Il est prévu, le lancement, dans les prochains jours, d'une campagne de récolte de semences de pomme de terre sur une superficie globale estimée à 438 ha, a-t-on ajouté.

Cette hausse de la production est due à un certain nombre de facteurs dont "la bonne maîtrise des agriculteurs de l'iti-

néraire technique de la culture de la pomme de terre, des précipitations qui sont tombées en temps opportun et des opérations phytosanitaires préventives, notamment celles menées contre les maladies végétales dont le Midiou", a-t-on expliqué. Après leurs récoltes, ces quantités de production ont été écoulées progressivement dans les marchés locaux et nationaux pour réguler le marché, assurer une disponibilité du produit et une stabilité des prix, selon la même source, faisant observer que le prix de ce tubercule est jusqu'à présent raisonnable.

RELIZANE

Un véhicule dérape, un mort et deux blessés

Une personne est décédée et deux (2) ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu, jeudi dans la commune d'El Hamadna, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya.

Le chargé de la communication, le lieutenant Abbas khamal-

lah a indiqué à l'APS, que l'accident s'est produit au niveau de RN 90, près du douar "El Khelaïfia", relevant de la commune d'El Hamadna, suite au dérapage d'un véhicule. Le conducteur du véhicule, âgé de 48 ans est décédé sur place alors que ceux qui l'accompagnaient, âgées de 13

et 14 ans, ont été blessés. Ils ont reçu les premiers soins par les éléments de la protection civile avant d'être évacués vers la polyclinique d'El Hamadna.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les causes de cet accident.

TIMIMOUN

6000 comprimés psychotropes saisis

La Police Judiciaire de la Sûreté de wilaya de Timimoun a procédé à la saisie de 6000 comprimés psychotropes et au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le transport et le trafic de substances psychotropes, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Les mêmes services ont mis

hors d'état de nuire un réseau criminel composé de 5 individus (20 à 35 ans), spécialisé dans le transport et le trafic de psychotropes, avec la saisie de 6000 comprimés psychotropes de type Prégabaline (300 mg), et un montant de 20.500 DA, précise le communiqué.

Les suspects ont été déférés devant le Procureur de la Répu-



DE NOTRE ENVOYÉ
SPÉCIAL À CANNES :
TEWFIK HAKEM

Un peu de pipoterie ne nuit pas à la santé de la presse généraliste : olé, olé, la comédienne Adila Bendimerad va bientôt mettre au monde son premier enfant. Et scoop, le père, le réalisateur Damien Ounouri (accessoirement son mari), ne souhaite toujours pas savoir s'il s'agit d'une fille ou d'un garçon. L'arrivée imminente de ce premier bébé coïncide avec la finition annoncée du premier long-métrage du couple, «La Dernière», non retenu par 75e festival de Cannes. Après «Kindil el Bahr» le couple glamour de la nouvelle vague du cinéma algérien revient avec une production digne des écrans. En ce moment à Paris, ils figentent le montage de ce très attendu long-métrage, et nous offre en exclusivité cette photo du film.

Et quelle image ! Adila dans le rôle de Zaphira, la dernière reine d'Algier, face au terrible manchot Baba-Arroudj.

Baba-Arroudj. On peut voir toute la tension du film dans cette photo exclusive. Résumons (mais pas trop) l'histoire de La Dernière. Nous sommes au début du 16 ème siècle, et les espagnols attaquent notre pays si riche. Pour faire sortir les Castillants, le roi Samir Toumi fait appel à Baba-Arroudj le terrible et sa bande de janissaires coupeurs de têtes. Une fois sa mission accomplie vis à vis des espagnols, le corsaire sanguinaire se plaît à Alger où les femmes sont belles et la bouffe plutôt bonne. Il décide alors de nous débarrasser une bonne fois pour toutes du roi Samir Toumi - qui effectivement n'a pas de charisme, il ressemble plus à un chanteur de mariage pour femmes ou tout au plus à un éternel primo-écrivain pour Instituts français qu'à un roi digne de Mezguena. Bref, le corsaire a une main de

ENTRE L'ALGÉRIE ET LE MAROC, LA GUERRE DES CHIFFONS

En exclusivité pour Le Quotidien d'Oran, une nouvelle photo du prochain et très attendu film de Damien et Adila Ounouri sur la dernière reine d'Algier face au terrible Baba-Arroudj. Et une polémique de chiffon on ne peut plus emblématique entre les deux voisins du grand Maghreb désuni.



«Taj Intaj - Agat Films - 2022»

fer a des plans diaboliques en béton : il fait tuer le roi et se proclame sultan d'Algier, en promettant au passage aux incrédules une nouvelle Algérie- ce qui ne l'empêche pas au passage d'étoffer tous les opposants (lesquels, déjà à l'époque, s'arrangent pour ne pas être solidaires entre eux). Zaphira, la dernière des épouses de Samir Toumi, si bien incarnée par Adila Bendimerad, refuse le coup d'Etat et au lieu de rentrer chez ses parents à Miliama comme le lui demandent expressément ses frères, rêve de devenir la nouvelle Kahina d'Algier. Cette image nous donne un aperçu du film, la dernière reine d'Algier se bat contre la puissance envahissante, mais dans les regards on devine qu'une autre passion consume les deux protagonistes principaux. Baba-Arroudj est fou

amoureux de la petite rebelle et la princesse qui a été trop longtemps délaissée par son pleutre de mari n'est pas insensible au corps musclé de son bourreau... On n'en dira pas plus pour ne pas divulgacher l'affaire. Espérons néanmoins que cette image du film, la deuxième à être diffusée, ne produise pas les mêmes effets que la première. Car il y a déjà eu une image du film publiée par le magazine britannique Screen qui a provoqué sur la toile une polémique aussi incroyable, irréaliste, fantaisiste qu'emblématique de l'état des relations délétères entre le Maroc et l'Algérie.

La photo en question (ci-dessous), représente la reine entourée de ses femmes de compagnie. Dès sa publication, des trolls marocains ont accusé les algériens de vouloir s'approprier «le caftan marocain». L'affaire aurait prêté à sourire si elle n'était pas allé aussi loin. Sur la page Facebook de Doha Film Institut (un des producteurs du film) et sur celle de l'actrice Nadia Tereszkiewicz (qui joue la Scandinave dans notre film, la compagne d'Aroudj, et est à l'affiche des Amandiers à Cannes), les attaques ont été féroces. L'actrice Nadia Tereszkiewicz qui avait publié la photo a été contrainte de fermer son compte après avoir reçu 2000 messages injuriant en une nuit -et, semble-t-il, autant d'insultes en privé. Pire, les producteurs qataris ont demandé officiellement des «clarifications» à Damien et Adila Bendimerad en ce qui concerne cette affaire d'appropriation textiles et culturelle présumée. Avec des documents certifiés par des historiens, Adila Bendimerad a été obligé de se justifier auprès de son bailleur qatari.

On sait que le Maroc et l'Algérie se font la guerre pour la paternité du couscous,

CANNES-CHRONO (8/8)

ONE MORE TIME

MERCREDI 11H45. Où on en était déjà ? Ah, oui, mon premier film pakistanaise ! En compétition officielle, Leila's Brothers de Saeed Roustaee. Etrange, l'histoire du film se déroule en Iran. C'est même un drame familial totalement iranien, un film de mafia style Le Parrain à Téhéran. Drogue, trafics en tous genres, petits meurtres entre bandes rivales. Pour survivre aux embargos impôts, on s'organise comme on peut au pays des mollahs. Ce thriller un peu longuet (2H50) est sans doute passionnant. A revoir les yeux ouverts, une nuit d'insomnie par exemple.

MERCREDI 12H59. ... Ah, mince ce n'était pas un film pakistanaise, je me suis trompé de salle ! Leila's Brothers est un film iranien comme son réalisateur Saeed Roustaee.

Le film pakistanaise, Joyland, de Saïm Sadiq c'était dans la salle d'à coté. On mourra donc sans avoir vu un seul film pakistanaise dans sa vie, tel est le mektoub ! Pour se consoler, on notera que ce film qu'on n'a pas vu et qui raconte les mésaventures d'une transsexuelle à Lahore a été financé à 95% pour les Etats-Unis -où vit depuis ses études à Columbia son réalisateur.

JEUDI 00H00. Encore un phénomène inquiétant dû aux dérèglements climatiques, cosmiques et tectoniques : Il était plus facile de décrocher la lune que d'avoir un cartoon d'invitation pour la fête du film Elvis- Un chef d'œuvre dans la catégorie des biopics selon ceux qui ont pu accéder à la séance. Décidément, tout est bio de nos jours, même les pics, même les morts, même les Spressley.

JEUDI 00H30. Loin du vacarme de la fête d'Elvis, la nuit était délicieusement douce dans le luxueux yacht du magnat égyptien Nagib Essawires. Une poignée d'invités a été conviée à un dîner gastronomique aussi copieux que raffiné. Les frères Essawires ont tenu à nous rassurer : le festival de cinéma qu'ils ont créé à El gouna, la petite ville balnéaire sur la mer rouge qu'ils ont construite, continuera malgré la crise qui touche les pauvres - qui font tout pour nous empêcher de vivre.

Ah que c'était bien d'être choyé par un équipage anglais- que des blondes sexy et des blonds musclés- à notre entière disposition; serveurs souriants et obéissants, attentifs à ce que notre coupe de champagne ne soit jamais vide. Avec les convives les discussions en anglais arabiscoté et en arabe englishisé ont tourné autour du transfert qui a défrayé la chronique cette année: Amir Ramsès le directeur artistique d'El gouna film festival a été débauché par le festival du Caire ! So bad ! Yes, one more brochette of crevettes, pliz !

Les humeurs de notre envoyé spécial à Cannes entre réalité augmentée et délires-fictions. Dernières impressions avant le palmarès et la clôture de la 75ème édition du Festival aujourd'hui.

JEUDI 08H10. À la supérette «Au petit Sousse» ça ne parlait que du non-transfert d'un certain Kylian M'bappé. Les pauvres sont peut-être sympathiques mais leurs sujets de discussions ne sont pas au niveau, reconnaissent-ils sans sombrer dans la caricature, on leur laisse ça à eux.

JEUDI 08H25. À Haïfa, Walid un écrivain palestinien dépressif et père de deux enfants ne va pas bien. À défaut de pouvoir écrire, il consacre toutes ses journées aux tâches ménagères pendant que son épouse infirmière bosse à l'hôpital. Son nouveau voisin, Jallal, même âge et même situation familiale, a l'air plus sympa, même si c'est un voyou. Devenus amis, Walid le dépressif demande à Jallal l'endetté de le tuer en feignant un accident de chasse. Mediterranean Fever est un drame psychologique donc, et c'est le deuxième long métrage de Maha Haj.

Avec ce film ennuyeux mais néanmoins prétentieux l'ancienne première assistante d'Elia Suleiman veut sans doute nous dire qu'on peut être palestinien et parler d'autre chose que de la colonisation et de l'apartheid subis. Fallait-il vraiment pour nous en convaincre passer par la case daubes indigestes ?

JEUDI 11H00. Le nouveau film du japonais Hirokazu Koreeda, Les Bonnes Etoiles, tourné en Corée du Sud, est un drame joyeux dont l'intrigue par du phénomène des «baby boxes», des coffres sécurisés dévolus au dépôt anonyme de nourrissons. Aussi passionnant que terrifiant, on aime beaucoup !

JEUDI 13H30. Quelqu'un peut-il nous dire ce que fout exactement l'envoyé du Quotidien d'Oran au déjeuner de la fondation gam pour le cinéma ? Je n'ai rien contre les compagnies d'assurances, mais je n'assure pas de rester ici une fois le dessert servi... Allez, ok, je reste aussi pour le café !

JEUDI 15H55. Rencontre avec Galo Diallo, l'agent des stars des TikTok, Instagram, Snapchat, YouTube and co... Accompagné d'une vingtaine de comédiens des petits écrans, l'homme de l'agence Smile, qu'il a créée en 2016, gère les intérêts de 20 créateurs de contenus, à l'attention des 30 millions d'abonnés, et négocie des contrats pour ses stars avec des plateformes de streaming. Les grands gagnants de cette édition de Cannes viennent de ce monde. Après les pleurnicheries des industriels du cinéma (chute vertigineuse des entrées dans les salles), puis les lamentations des plates-formes (pertes des abonnés en cascades, et leurs actions qui s'effondrent dans la bourse), enfin du positif. Conclusion, c'est la théorie des poissons, mais à l'en-



LE CAFTAN BLEU, LE FILM MAL COUSU DE MARYAM TOUZANI EN CLÔTURE D'UN CERTAIN REGARD

On aurait tant aimé ne pas être tant déçus par le deuxième film de la marocaine Maryam Touzani, Le caftan bleu, co-écrit avec son mari Nabil Ayouch et dévoilé lors de la clôture d'un Certain Regard. Dédié aux derniers «mâalems»-maîtres artisans du caftan fait main, le film se focalise sur les souffrances intérieures de Halim, un quincagénaire qui peine à mener une double-vie : le jour il tient la boutique avec sa femme qu'il aime tendrement et le soir dans les hamams de la médina de Salé il offre son corps aux hommes anonymes pour assouvir ce plaisir interdit qui le rend si malheureux. L'arrivée dans son échoppe d'un apprenti aux yeux de biche va accentuer son malaise d'homosexuel forcément refoulé dans une société conservatrice et machiste. Pour qu'il puisse à la fin du film assumer sa différence, la réalisatrice n'hésite pas à faire mourir son épouse d'un cancer larmoyant. Chaque scène, chaque dialogue, chaque plan est prévisible. Dans ce film qu'on aurait taxé de misogynie s'il n'était pas réalisé par une réalisatrice arabe, toutes les bonnes intentions s'avèrent vaines et les coutures visibles. Pire, jamais l'acteur palestinien Salah Bakri (dans le rôle de Halim) et l'actrice belge Loubo Azabal (dans celui de sa femme qui se meurt) n'ont été aussi peu crédibles à l'écran. C'est un «film fragile» résume la presse française, avec cette condescendance que Le Caftan bleu appelle de toutes ses faibles forces.

T. H.



vers, les petits écrans bouffent les moyens écrans qui ont bouffé les grands écrans. C'est mal formulé, mais vous avez compris ! Sinon je peux vous faxer un dessin.

JEUDI 22H55. Beaucoup de monde à la Close-party de la Quinzaine, car le dj serait très archi-populaire, même si son nom ne nous dit rien (première alerte). Plein de monde, mais Sofia D est déjà de l'autre côté de la mer pour proposer le rôle du Colonel Senoussi -refusé par Elia Suleiman, John Malkovich et Chawki Amari- à Mohamed Mazouni (très bonne idée).

Alors qu'on essayait de faire semblant de danser sur un énième remix de l'inépuisable One more time des inévitables Daft Punk, un collègue de Télérama me glisse à l'oreille «Fais attention à ton cœur» (deuxième alerte). Quand il ne restait plus de champagne tiède et plus de macarons verts fondants dans la chaleur de la nuit, il fallait bien se résigner à quitter les pistes de danse. A la sortie de la plage où se déroulait la fête, les organisateurs, avec plein d'empathie, me demandent si je veux un Uber pour rentrer le coucher (troisième alerte)

VENDREDI 02H20. Je ne rentre pas seul à l'hôtel, na ! Un dernier miracle, un dernier coup ? One more time, the last ?

VENDREDI 04h30. Après la petite mort, le grand sommeil. Entre temps on apprend le décès de Ray Liotta. One more dead.

VENDREDI 07h00. On commence par faire les valises, pour les pronostics on verra après. Mais qui doit-on primer ? Le plus vieux et le plus sage des réalisateurs en compétition, le polonais Jerzy Skolimowski (84 ans) pour Hi-han ? Poétique variation du film Au hasard Balthazar, ou l'errance d'un âne en proie à la folie des hommes. Ou le plus jeune des prétendants à la palme, le flamand rose Lukas Dhont (31 ans) qui poursuit son exploration de la fin de l'enfance dans Close qui nous a tant fait pleurer ? Et notre chouchou le Boy from Heaven de Tarik Saleh, va-t-il être sacrifié pour un film russe anti-russe ou pour d'un film ukrainien pro-otan ? Pronostics, pronostics, le festival s'achève, et nous achève. Reviendrons-nous l'année prochaine ? Si oui, dans quel état ? Déjà mort ou à demi-mort ? Merci d'avoir été nombreux à ne pas partager du tout nos contenus. Se faire liker par les doigts de la main étrangère, non merci : on perd la tête et le style, mais on garde notre fond de fierté microscopique. Merci aux robots d'Apple et aux correctrices du Quotidien d'Oran pour leur étroite collaboration : le festival de Cannes, des cliques et des coquilles vous doit tout !

T. H.

L'ONU à l'épreuve des enjeux géopolitiques et stratégiques du 21^{ème} siècle

Par Kharchi Nadjib Messaoud*

2ème partie

La communauté internationale fondait de grands espoirs sur la naissance de l'ONU. À travers le système des Nations unies, l'organisation mondiale allait poser les fondements d'un nouvel ordre international capable de surmonter les échecs de la SDN. Le préambule de la Charte des Nations unies déclare d'emblée : « Nous, peuples des Nations unies, résolus :

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,
- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
- à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,
- à favoriser la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,
- à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,
- à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples... »

Dans cette partie préliminaire du préambule de la Charte de San Francisco, les principes fondamentaux qui sous-tendent les missions de l'ONU se confondent avec les hauts idéaux de l'humanité. La paix entre les nations représente la mission fondatrice et la vocation première de l'ONU. Par son universalité, elle est l'instance la mieux indiquée pour apporter une réponse globale aux grands défis et aux multiples périls auxquels l'humanité est confrontée. De par leur dimension, ils dépassent de beaucoup les capacités d'une nation ou d'un groupe de nations, aussi puissantes fussent-elles.

L'article 1 de la Charte des Nations unies stipule que les Etats membres doivent « réaliser par les moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, le règlement de différents ou de situations de caractère international susceptibles de mener à une rupture de la paix ». A cette fin, la notion d'Etat de droit inscrite dans la Charte garantit le respect du droit international et des principes fondamentaux de la justice.

En 1948, l'ONU a adopté la « Déclaration universelle des Droits de l'Homme », à laquelle ont adhéré tous les Etats sans exception. Ces dernières années, l'organisation mondiale se concentre activement sur les questions qui touchent à la démocratie et les droits humains, compte tenu de la dégradation de la situation en la matière dans nombre de pays.

Aujourd'hui, l'ONU compte 193 Etats membres, tous égaux en droits et obligations. Ils se sont engagés solennellement à s'abstenir de recourir à la menace ou l'emploi de la force contre tout Etat, afin que la paix et la sécurité internationales ne soient pas mises en danger. Il reste que le caractère fondamentalement imprévisible des événements dans le monde ne permet pas dans tous les cas de figure d'anticiper au mieux leur évolution. Le jeu des relations internationales est bien trop complexe si l'on considère le nombre illimité de variables qui peuvent changer une situation donnée dans un contexte géopolitique incertain où les principaux acteurs restent muets sur leurs véritables desseins.

LES FAILLES ORIGINELLES INHÉRENTES AU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

De par son organisation, son fonctionnement et le champ de ses missions, l'ONU devait, dans l'esprit de ses fondateurs, pouvoir surmonter les échecs de la SDN. Ceux-ci estimaient que son incapacité à préserver la



paix mondiale tenait au fait qu'elle ne disposait pas de moyens coercitifs, entre autres une armée propre, et qu'elle ne revêtait pas un caractère universel, puisque les Etats-Unis, l'URSS, le Japon et l'Allemagne n'en étaient pas membres.

Le système des Nations unies est organisé fonctionnellement et techniquement autour des vainqueurs de la deuxième guerre mondiale ; à savoir les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS (Russie depuis 1991), la Chine et la France.

Les deux principales instances de l'ONU sont l'Assemblée générale, où chaque Etat membre dispose d'une voix, et le Conseil de sécurité, qui comprend cinq membres permanents avec droit de veto et dix membres élus par l'Assemblée générale pour deux ans. Le Secrétaire général assure les fonctions administratives de l'ONU. Il est élu pour cinq ans par l'Assemblée générale. Toujours choisi parmi les pays qui ne sont pas de grandes puissances, il est rééligible sans limitation du nombre de mandats. Le Secrétaire général incarne l'ONU dans le concert des nations. Bien qu'il ne dispose pas d'un pouvoir de décision, il exerce une certaine influence auprès des acteurs de la communauté internationale.

Aux trois organes majeurs de l'ONU, il convient d'ajouter les institutions représentatives du pouvoir judiciaire que sont la Cour internationale de justice et la Cour pénale internationale créée en 1998. Par ailleurs, l'ONU dispose d'un certain nombre d'institutions spécialisées chargées d'une mission précise, tel que le Conseil économique et social, le FMI, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'UNICEF pour la protection de l'enfance, l'UNESCO pour la culture, la FAO, la CNUCED ou le Bureau international du travail...

Le Conseil de sécurité constitue en quelque sorte l'organe exécutif de l'ONU. Par résolution il décide des sanctions à appliquer contre celles des nations qui ne respectent pas les règles internationales fixées par la Charte. Ces sanctions vont du simple avertissement aux sanctions économiques, jusqu'à l'utilisation de la force armée. Toute résolution nécessite pour

son adoption l'accord des 5 membres permanents du Conseil de sécurité. Chacun d'eux dispose d'un droit de véto qui peut bloquer toute prise de décision. Un pouvoir exorbitant qui affecte lourdement le fonctionnement de l'ONU. Le droit de veto est d'autant plus excessif voire abusif, qu'il remet en cause la règle de la majorité. Paradoxalement, l'Assemblée générale où siègent l'ensemble des nations prend des résolutions, qui n'ont ni force exécutoire, ni ne sont contraignantes, alors que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité peuvent prendre des décisions qui s'imposent à tous. L'abstention ou l'absence d'un membre permanent qui opte pour la « Chaise vide » lors d'un vote au Conseil de sécurité sont assimilés à un consentement. Cette règle a l'avantage de permettre d'exprimer son désaccord sur la tenue d'une décision sans pour autant la bloquer dans son application. Par ailleurs, le droit de veto ne peut en aucun cas être utilisé pour empêcher le débat autour d'un projet de résolution même s'il existe de fortes probabilités qu'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité en fasse usage.

Le veto obère toute possibilité d'intervention du Conseil de sécurité, lorsqu'une résolution est contraire aux intérêts d'un de ses membres permanents. Ce droit à maintes fois paralysé l'ONU pour le règlement de conflits, à l'exemple de la guerre d'Algérie où les Nations unies n'ont pu agir, en raison de la menace que la France agitait d'en faire usage, et ce contre l'avis majoritaire des autres membres du Conseil de sécurité. Les Etats-Unis ont souvent utilisé leur droit de veto dès lors qu'il s'agit de protéger Israël, leur allié stratégique et bras armé au Moyen-Orient. Le paradoxe réside dans le fait que le conflit israélo-palestinien paralyse les consciences à l'échelle mondiale sans que l'ONU puisse déboucher depuis 1948 sur une solution en direction du peuple palestinien. Cet exemple et bien d'autres encore montrent à quel point le veto constitue un moyen de blocage et d'affaiblissement du rôle de l'ONU.

Depuis la création de l'ONU, la Russie, y compris l'ex URSS, a recouru 143 fois au veto,

les Etats-Unis 86 fois, le Royaume-Uni 30 fois, la Chine et la France 18 fois chacune. Le fonctionnement de l'ONU n'est pas démocratique, loin s'en faut. Le droit de veto qui donne des pouvoirs absolus aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité, est contradictoire avec le principe d'égalité entre tous les Etats membres de l'ONU, tel qu'affirmé par la Charte de San Francisco.

LES LIMITES DE LA GOUVERNANCE MONDIALE DE L'ONU

Tandis que le monde entame la troisième décennie du 21^{ème} siècle, l'espoir que véhiculait l'ONU à sa création est aujourd'hui largement entamé. La réalité du système de gouvernance mondiale a montré ses limites. Bien que l'ONU peut se prévaloir d'un certain nombre de succès, celle-ci est incontestablement diminuée dans son rôle de garante de la paix et la sécurité internationales.

La fin de la guerre froide Est-Ouest consécutive à la chute du Mur de Berlin en novembre 1989, n'a régénéré ni le droit international ni l'ONU. Les hostilités déclenchées par les Etats de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) contre la Yougoslavie, en 1999, montre que les grandes puissances peuvent contourner le Conseil de sécurité. Cette dérive s'est accentuée après les attentats du 11 septembre 2001, où la « guerre contre le terrorisme » lancée par les Etats-Unis a justifié tous les dépassements. Du renversement des Talibans, en l'absence d'une agression armée préalable juridiquement imputable à l'Etat afghan ; à l'intervention en Irak de 2003, déclenchée sans autorisation du Conseil de sécurité. La guerre unilatérale a effectué un retour spectaculaire sur la scène mondiale. Malgré leur rigueur, les règles introduites par la Charte de San Francisco n'ont pu empêcher le déclenchement de nombreuses guerres en dehors des mécanismes prévus pour le règlement pacifique des conflits entre nations. Au nom de « justes causes » les Etats-Unis ont entrepris des actions militaires unilatérales à Cuba en 1961, au Nicaragua en 1980, à la Grenade en 1983 ou au Panama en 1989.

A suivre
*Fonctionnaire

Equipe nationale

Sept nouveaux joueurs retenus par Belmadi

M. Benboua

En l'absence du capitaine Riyad Mahrez, blessé, le sélectionneur national Djamel Belmadi, a dévoilé vendredi la liste des 25 joueurs retenus pour les deux prochains matches, comptant pour les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 en Côte d'Ivoire (Groupe F). On notera dans cette liste, la présence pour la première fois de sept nouveaux joueurs à savoir : le gardien Anthony Mandrea (SCO Angers, France), le latéral droit Akim Zedadka (Clermont Foot 63, France), le latéral gauche Yanis Hamache (Boavista FC, Portugal), le milieu Abdelkader Kadri (KV Courtrai, Belgique), l'ailier gauche Billal Brahimi (OGC Nice, France), et les attaquants Billel Omrani (CFR Cluj, Roumanie) et Riad Benayad (ES Sétif). Des choix forts pour Djamel Belmadi, qui a écarté les Alexandre Oukidja, Mehdi Tahrat, Djamel Benlamri, Adlène Guedioura, Sofiane Feghouli, Farid Boulaya et Baghdad Bou-

nedjah. Chose promise, chose due donc pour le driver des Verts, qui avait promis d'apporter du sang neuf et de procéder à de nombreux changements dans le but de donner un nouveau souffle à l'EN. Il faut dire qu'après l'échec de la sélection à atteindre le Mondial-2022 du Qatar et sa sortie prématurée de la dernière CAN au Cameroun, on sera désormais curieux de savoir comment Belmadi va procéder pour manager cet effectif largement remanié. Pour rappel, les camarades

Liste des 22 joueurs :
Gardiens : M'bolhi (Al-Ettifaq/ Arabie saoudite), Zeghba (Damac FC/ Arabie saoudite), Mandrea (Angers SCO/ France).

Défenseurs : Mandi (Villarreal/ Espagne), Bedrane (ES Tunis/ Tunisie), Zedadka (Clermont Foot 63/ France), Benayada (ES Sahel/ Tunisie), Touba (RKC Waalwijk/ Pays-Bas), Tougaï (ES Tunis/ Tunisie), Bensebaïni (B. Monchengladbach/ Allemagne), Hamache (Boavista FC/ Portugal)

Milieux : Zerrouki (FC Twente/ Pays-Bas), Zorgane (Charleroi/ Belgique), Boudaoui (OGC Nice/ France), Bendebka (Al-Fateh SC/ Arabie saoudite), Kadri (KV Courtrai/ Belgique), Bennacer (AC Milan/ Italie)

Attaquants : Belaïli (Stade brestois 29/ France), Brahimi (OGC Nice/France), Ghezzal (Besiktas/ Turquie), Ounas (Naples/ Italie), Amoura (FCLugano/ Suisse), Slimani (Sporting Lisbonne/ Portugal), Omrani (Cluj/Roumanie), Benayad (ES Sétif/ Algérie).

**Éliminatoires CAN-2023
Algérie-Ouganda délocalisé au stade du 5-juillet**

Le match Algérie-Ouganda, prévu initialement le samedi 4 juin au nouveau stade d'Oran, comptant pour la 1re journée (Gr.F) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 en Côte d'Ivoire, a été délocalisé au stade olympique du 5-juillet d'Alger (20h00), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué. «La FAF a introduit une demande auprès de La Confédération africaine de football (CAF) pour la domiciliation du match Algérie-Ouganda au stade du 5 juillet 1962 d'Alger, au lieu

du nouveau stade Olympique d'Oran. Cette demande est motivée par le fait que l'enceinte appelée à abriter les prochains Jeux Méditerranéens d'Oran 2022 ne peut être finalement fonctionnelle à la date du 4 juin pour accueillir la rencontre de l'équipe nationale», a expliqué l'instance fédérale sur son site officiel. Les «Vert» enchaîneront en se rendant à Dar Es-Salaam pour défier la Tanzanie, le mercredi 8 juin au stade national (17h00, algériennes), pour le compte de la 2e journée. Le Niger est l'autre pensionnaire du groupe F. Les Verts devraient dispu-

ter un match amical le 13 ou 14 juin, contre un adversaire qui reste à désigner. L'équipe nationale reste sur une élimination en barrages de la Coupe du monde 2022, en mars dernier face au Cameroun (aller : 1-0, retour : 1-2, a.p.). A noter que le capitaine de la sélection, Ryad Mahrez, sera absent du prochain stage. L'instance fédérale a reçu ce jeudi un rapport médical de la part du club anglais (Manchester City, NDLR) indiquant que Mahrez n'est pas en mesure de participer au prochain stage et aux deux prochaines rencontres de la sélection.

**Handball - CAN 2022
L'Algérie dans le groupe B**

L'Algérie évoluera dans le groupe B lors de la 25e Coupe d'Afrique des nations CAN Seniors de handball Hommes Egypte 2022, selon le tirage au sort effectué jeudi au Caire. Outre l'Algérie, le groupe B comprend le Gabon, la Guinée et le Kenya. Les 14 pays qui prendront part à

cette compétition prévue du 9 au 19 juillet prochain au Caire, ont été scindés en quatre (4) groupes. Deux (2) groupes de quatre (4) pays chacun et deux (2) groupes de trois (3) pays chacun. Le tirage au sort a été effectué selon le principe des performances. L'organisa-

teur a le droit de choisir son groupe préliminaire au sein de sa catégorie de performances qui est la dernière à être tirée au sort.

A l'issue du tour préliminaire, les deux (2) premiers pays de chaque groupe seront qualifiés pour le tour principal : Quart de finales, Demi-finales et Finale. Pour rappel, la sélection algérienne avait terminé à la 3e place lors de la CAN 2020 disputée en Tunisie en battant en match de classement l'Angola sur le score de 32-27.

Composition des groupes

- Groupe A:** Egypte, Maroc, Cameroun
- Groupe B:** Algérie, Gabon, Guinée, Kenya
- Groupe C:** Tunisie, Cap Vert, Nigeria
- Groupe D:** Angola, Congo, Sénégal, Zambie

**Natation - Championnat national
Plus de 300 athlètes en lice à Alger**

Trois cent cinquante-cinq (355) athlètes dont cent dix-sept (117) nageuses sont annoncés pour prendre part au Championnat national de natation d'été-2022 (Open), prévus sur cinq jours (du 28 mai au 1er juin 2022) à la piscine du Complexe olympiques «Mohamed Boudiaf » à Alger. Ce rendez-vous, très attendu par les amateurs de la natation, devra enregistrer la

présence de 57 clubs et se marqué par la participation des meilleurs athlètes algériens de cette discipline. Dix (10) séances, étagées sur cinq jours, seront au programme du championnat, avec une moyenne de deux séances/jour: La séance matinale débutera à 9h30 et sera consacrée aux éliminatoires, alors que celle de l'après-midi débutera à 18h00 et comprendra les fi-

nales. Inscrit au calendrier national de la saison 2021-2022, le Championnat national de natation d'été-2022 (Open), sera la dernière étape de préparation pour l'ensemble des athlètes de l'équipe nationale, surtout pour ceux évoluant en Algérie, en prévision de la 19e édition des Jeux Méditerranéens (Oran-2022), programmée du 25 juin au 6 juillet prochains.

**Boxe - Imène Khelif
Une footballeuse devenue championne de boxe****El-Houari Dilmi**

Accueillie comme une «Big star» à son arrivée à Tiaret, on ne parle que d'elle ici dans la capitale du Sersou. Grande fierté du noble art féminin en Algérie, la boxeuse algérienne Imène Khelif est rentrée samedi dernier d'Istanbul auréolée du titre de vice-championne du monde de sa catégorie (63 kg) lors des championnats du monde de boxe en Turquie. Originaire du petit village de Biban Mesbah, dans la banlieue de Tiaret et issue d'une famille des plus modestes, apparemment rien ne prédestinait la jeune pugiliste à une carrière aussi fabuleuse. Déjà sept fois championne d'Algérie, le talent de la jeune boxeuse fut découvert presque par hasard à l'école primaire, quand elle

asséna un coup de poing à son jeune camarade de classe l'envoyant à l'hôpital. Une anecdote sucrée que la jeune championne aime raconter avec un rire franc. Imène Khelif, la boxeuse algérienne affiliée au club de la Protection civile, a déjà remporté la médaille d'or de la Nations Cup 2022, le 30 janvier dernier. L'Algérienne avait battu en finale la championne du monde russe, Elena Zhiliava. Imène Khelif, a réalisé, en effet, un exploit redoutable en s'adjugeant la médaille d'or (63 kg) lors de la 73e édition du Mémorial de Strandja, organisée en Bulgarie, plus précisément dans la capitale Sofia. Un

mois après avoir brillé lors de la Nations Cup 2022, organisée en Serbie le mois de janvier dernier, voilà que la jeune boxeuse algérienne de 22 ans, décroche une autre médaille, en l'espace d'un mois seulement. Brillant de mille feux, la talentueuse pugiliste a réussi à envoyer au tapis tous ses adversaires. Encadrée et entraînée par un coach expérimenté en la personne de Mohamed Chaoua, cette ascension fulgurante de la native de Tiaret, ne surprend pas les spécialistes du noble art vu de ses qualités intrinsèques.

Pourtant, Imène n'a pas commencé jeune à boxer dans un sac de sable. Footballeuse, un sport qu'elle aimait bien, la jeune pugiliste a rejoint le monde du noble art, à l'âge de 16 ans. Grace à son sérieux et son abnégation dans le travail, elle réussit rapidement à rejoindre la sélection nationale de boxe, prenant part pour la première fois aux Jeux Olympiques de Tokyo. Jouant de malchance, elle atteindra les quarts de finale avant de tomber devant l'Irlanaise Harrington Kellie Anne.

• Une médaille d'or aux JM d'Oran ?

L'année dernière, Imène Khelif a décroché la mé-



daille d'or chez les seniors dames des moins de 60 kg, au tournoi international du Bosphore, en attendant les prochaines échéances internationales. Et pourtant, cette boxeuse algérienne a failli perdre la vie lors d'une mésaventure au cours d'un stage organisé en 2020 à Tikjda, sur les hauteurs de Bouira, quand elle effectuait une séance d'oxygénation. Portée disparue, elle sera heureusement retrouvée sauvée. Imène Khelif espère inscrire son nom en lettres d'or dans le noble art mondial, à commencer par les 19èmes Jeux méditerranéens Oran-2022 (25 juin-6 juillet) et les Jeux olympiques Paris-2024.

Ligue des champions d'Europe Liverpool-Real Madrid, une finale de rêve



A près le dénouement du feuilleton Kylian Mbappé, l'épilogue de la Ligue des champions! Liverpool et le Real Madrid, s'affrontent ce soir (20h00) au stade de France, à Saint-Denis, dans une finale prestigieuse, indécise et sous haute surveillance. Avec l'afflux attendu de dizaine de milliers de fans, dont 30.000 à 40.000 supporters des «Reds» sans billet, et des millions d'autres rivés à leur écran, la planète football s'est donné rendez-vous dans la capitale française. Mais à Paris, les coeurs ont mis un peu de temps à battre pour «le match le plus important du football mondial», comme l'a décrit l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti, entre des Anglais insatiables en quête d'une septième C1 et des Espagnols insubmersibles prêts à briguer un 14e trophée. Dans la ville de l'amour, les fans locaux n'ont d'yeux que pour Mbappé, qui a déclaré samedi sa flamme au PSG où il a prolongé son contrat jusqu'en 2025, malgré la cour assidue du Real et les oeillasses de Liverpool. Au point que la superstar, qui a grandi non loin de l'enceinte dyonienne, apparaît comme l'un des protagonistes de la finale, sans la jouer. Lui a choisi son camp: «Je serai le premier supporter» des Madrilènes, a-t-il écrit dimanche sur Twitter. Le club merengue, qui a longtemps cru que l'attaquant allait le rejoindre, assure avoir digéré le revirement du joueur, vécu par une partie de ses aficionados

comme une trahison. «Il n'y a pas de meilleur sentiment que de jouer une finale avec le Real Madrid, et on n'est concentré que sur cela», a évacué le gardien belge Thibaut Courtois. Gagner la Ligue des champions, le trophée le plus prestigieux pour un club européen, est plus qu'une simple consolation.

Ce serait la consécration d'une saison mémorable pour les deux équipes. Pour le feu d'artifice, des dizaines de milliers de fans sont attendus à Paris, qui n'a plus vu un tel déferlement de supporters depuis l'Euro-2016. Un total de 6.800 policiers, gendarmes et pompiers sont mobilisés par la préfecture de police de Paris pour assurer la sécurité du match, qui promet du grand spectacle sur le terrain. Sous la baguette de leur emblématique entraîneur Jürgen Klopp, les Reds ont ébloui cette saison, de l'efficacité des attaquants Sadio Mané et Mohamed Salah jusqu'à la solidité défensive incarnée par Virgil Van Dijk. Ils peuvent sceller à Saint-Denis un triplé avec la Coupe de la Ligue et la Coupe d'Angleterre. Seule la Premier League leur a échappé, pour un point, au profit de Manchester City.

«On a fait une grande saison, si on la gagne, ça sera une saison fantastique», a admis Klopp. Même si l'un des métronomes au milieu, Thiago Alcantara, est incertain, Liverpool partira presque comme favori... si le Real n'était pas aussi fort dans son rôle d'outsider. Les Madrilè-

nes ont signé un parcours riche en émotions, avec deux «remontadas» contre le PSG (en 8es) et Manchester City (en demies) qui ont enrichi leur légende. Ils ont aussi éliminé le tenant du titre, Chelsea, en quarts.

Benzema, objectif Ballon d'Or

Karim Benzema, auteur de 44 buts en 45 matches cette saison, dont 15 en Ligue des champions, incarne la force de caractère d'un club rodé à la C1 (13 titres, record), dirigé par un entraîneur tout aussi expérimenté (5 C1 dont trois comme technicien, record). L'attaquant des Bleus, qui espère égaler le record de Cristiano Ronaldo de Ligue des champions remportées par un joueur (5), joue également pour le prochain Ballon d'Or, décerné en octobre, dont il serait le grandissime favori en cas de titre. Comme Liverpool, le Real a déjà gagné deux trophées en 2021-2022, la Liga et la Supercoupe d'Espagne. L'historique des finales de C1 entre les Anglais et les Espagnols renforce le suspense autour de cette affiche de rêve. Liverpool avait décroché la timbale en 1981, au Parc des Princes, grâce à Alan Kennedy (1-0), mais le Real avait pris sa revanche en 2018 à Kiev (3-1) dans une finale marquée par le retour acrobatique de Gareth Bale et la blessure en cours de match de Salah. «Le pire souvenir de ma carrière», a glissé l'Egyptien. Leur troisième confrontation s'annonce aussi indécise.

AS Monaco

Tchouaméni maintient le suspense

Interrogé par la chaîne CNN, le milieu de terrain de l'AS Monaco Aurélien Tchouaméni (22 ans, 35 matches et 3 buts en L1 cette saison) a évoqué son avenir.

Courtisé par le Real Madrid, qui dispose clairement de ses faveurs, mais aussi par Liverpool, l'international français n'a pas donné d'in-

dice concernant sa future destination. «J'aime les deux championnats : je peux aussi bien regarder les matchs espagnols que les matchs anglais. C'est différent de jouer en Espagne ou en Angleterre, mais au final, pour moi, c'est juste une question d'adaptation. (...) Je suis une personne ambitieuse.

Arabie saoudite Hervé Renard prolonge jusqu'en 2027

La fédération saoudienne de football a annoncé le renouvellement jusqu'en 2027 du contrat du sélectionneur, le Français Hervé Renard, qui a qualifié l'équipe du Golfe au prochain Mondial. «Nous avons atteint notre premier objectif ensemble, nous travaillerons ensemble pour réaliser les autres. Je suis là pour rester», affirme le Français de 53 ans dans une vidéo publiée

vendredi sur le compte Twitter de l'équipe saoudienne, dans laquelle on le voit signer un maillot portant le numéro 2027. Sous sa direction, les Faucons verts saoudiens, qui étaient sortis dès le premier tour du Mondial en 2018, ont obtenu leur qualification pour la Coupe du monde 2022, qu'ils disputeront pour la sixième fois de leur histoire, chez leur voisin qatarien.

Nîmes Olympique Zinedine Ferhat vers l'AS Saint-Etienne ?

Retenu par le Nîmes Olympique la saison passée, l'ailier Zinedine Ferhat n'a pas digéré son non transfert l'été dernier. En effet, l'intéressé a de nouveau expliqué au média RMC qu'il souhaitait quitter les Crocos et notamment pour retrouver la Ligue 1. «Après la descente du club en L2, je ne vais pas mentir, j'avais l'objectif de partir pour rester en L1, où je pense avoir fait mes preuves. Pendant le mercato, le président annonce un prix: 2,5 ME pour me laisser partir. Un prix raisonnable qui convenait à tout le monde. Du

jour au lendemain, le président a tout changé... et même là, le club a reçu une offre de 3,5 ME, qu'il a refusé ! La dernière semaine du mercato, je demande au président de me laisser partir, et il m'a répondu: «Ne t'inquiètes pas, c'est la fin, les clubs vont arriver avec des offres plus importantes». Sauf que ce n'est jamais arrivé. J'ai perdu une année à cause de lui. Je ne lui pardonnerai jamais. (...) Je suis au top.

J'ai suivi un programme et là je vais prendre quelques vacances pour oublier un peu. L'objectif

désormais, c'est de tout casser. Je veux prouver que je suis encore là. J'ai une préférence pour la Ligue 1, justement pour cet état d'esprit de revanche. Je place la France comme priorité pour mon choix de club. On a commencé des discussions avec certains clubs ici et à l'étranger. Je prends mon temps, car j'ai 29 ans et je ne veux pas me tromper. Mais je suis motivé à 100%... J'ai plus de motivation à 29 ans que lorsque je suis arrivé en France à 23 ans». Son nom a récemment été cité du côté de Saint-Etienne.

Juventus Chiellini a trouvé son futur club

L'international transalpin va quitter la Juventus. Ce dernier s'est trouvé un nouveau point de chute pour la suite de sa carrière. Après avoir évolué pendant près de dix-sept ans sous le maillot de la Juventus Turin, le défenseur central Giorgio

Chiellini va changer d'air. En fin de contrat, le joueur de 37 ans va s'envoler pour les Etats-Unis pour tenter sa chance en MLS. Selon les dernières informations de La Gazzetta dello Sport, ce dernier se serait mis d'accord avec Los Angeles FC pour un

West Ham Quatre joueurs font leurs valises

Septième de Premier League en 2021-2022, West Ham United annonce vendredi le départ de plusieurs de ses joueurs.

Les Hammers allègent leur effectif. Au travers d'un communiqué, le club de la capitale londonienne fait savoir qu'Andriy Yarmolenko,

David Martin, Ryan Fredericks et Mark Noble quitteront le groupe de David Moyes, à l'issue de leurs engagements qui se terminent le 30 juin prochain.

Paris SG Pochettino s'accroche

Sur la sellette après une saison très poussive, Mauricio Pochettino ne compte pas lâcher son poste au Paris Saint-Germain. Dans un entretien accordé à la Cadena COPE, l'entraîneur argentin a réaffirmé son souhait de poursuivre son aventure dans la capitale française.

«Aujourd'hui, je suis à 100% au PSG. Il me reste un an de contrat et j'espère continuer», a soutenu le manager parisien pour le média espagnol. Pour l'heure, on se dirige plutôt vers un licenciement de Pochettino.

A condition de lui trouver un remplaçant de renom au plus vite.



Sénégal

11 bébés meurent dans un incendie dans un hôpital

Onze bébés ont péri mercredi soir dans un incendie à l'hôpital de Tivaouane (ouest), dernier drame en date à mettre en lumière les graves carences du système de santé sénégalais.

Le drame a causé la consternation et amplifié l'exasération devant la répétition de tels chocs dans ce pays pauvre.

Le sinistre a été causé par un court-circuit dans l'unité néonatale de l'hôpital Abdoul Aziz Sy Dabakh où se trouvaient les nouveau-nés, a dit le ministre de la Santé Abdoulaye Diouf Sarr cité par la presse. L'unité a une capacité de 13 bébés. «Au moment de l'incendie il y en avait 11, que les infirmières n'ont pas pu sauver», a-t-il dit.

«Trois bébés ont été sauvés», a contredit pour sa part le maire de Tivaouane, Demba Diop. L'incendie a été causé par «un court-circuit et le feu s'est propagé très vite», a dit M. Diop. «Mon fils a été baptisé hier, il n'a que neuf jours. La maternité était pleine et je pense qu'il n'y a pas de survivants», a dit dans la nuit une



mère non-identifiée au site d'information Dakaractu.

Le président sénégalais Macky Sall a limogé son ministre de la Santé et de l'Action sociale en remplacement de Monsieur Abdoulaye Diouf Sarr», a annoncé la présidence dans un communiqué.

Le chef de l'Etat, par dé-

cret, «a nommé Docteur Marie Khemesse Ngom Ndiaye ministre de la Santé et de l'Action sociale en remplacement de Monsieur Abdoulaye Diouf Sarr», a annoncé la présidence dans un communiqué.

Le mari d'une enseignante tuée lors du massacre au Texas meurt «de chagrin»

Le mari d'une enseignante tuée lors du massacre perpétré mardi dans une école primaire du Texas, au cours duquel sont également morts 19 enfants et une autre institutrice, est décédé jeudi de «chagrin», ont annoncé des membres de sa famille.

Sur la page d'une cagnotte GoFundMe mise en place pour subvenir aux besoins de leurs quatre enfants désormais orphelins, Debra Austin, qui se présente comme la cousine de l'enseignante, Irma Garcia,

indique que l'époux de cette dernière, Joe, «est tragiquement mort ce matin suite à une urgence médicale». «Je suis convaincu que Joe est mort d'un cœur brisé, perdre l'amour de sa vie après 25 ans (de vie commune, ndlr) était trop difficile à supporter», ajoute-t-elle. John Martinez, qui se présente comme le neveu d'irma Garcia, a quant à lui tweeté: «Cela me fend le cœur et m'emplit de désespoir que d'annoncer que le mari de ma tante Irma, Joe

Publicité

■ Vends appartement F3, 5^{ème} étage situé à Akid Lotfi cité clôturée parking surveillé - tél : 0667.22.17.35

■ Vends beau F4, 110 m², ensoleillé, situé Front de mer, acté, convient pour habitation ou sté Nle, privée Mob : 0553.15.16.24 -0793.98.83.08

■ A vendre ou à louer appart F3-F4 et F5 top, cuisine équipée, chaudière box de voiture, à willaya, Cité Petit, Millénium - 0772.43.37.38 -0555.89.91.04

■ Vends immeuble centre-ville Oran, 50 m Place des Victoires pour promotion immobilière garage au S/sol + rez de chaussée + 8 étages, fini à 80% - Tél : 0666.43.19.36

■ A vendre appart F5, 2e étage, acté, 125,53 m² environ, 16 rue Dr Benzerdjeb, Plateau Oran, très bon état - Tél : 0776.03.46.81

■ Vends F4 à Misserghine, Rdc, superficie 90 m², 2 façades, 3 balcons, vue sur jardin, acté, livré foncier, prix 880 unités - Tél: 0672.76.32.51

■ Oran à louer appart grand standing, dans une maison de maître, porte fermée, pas de coupure d'eau (bâche d'eau), composé d'un grand salon, 2 pièces, plus une chambre, toutes commodités pour couple avec 1 enfant ou sans - Tél : 0661.21.12.31

■ LOCAUX

■ A louer local 100 m² Maraval - A louer Koucha avec matériel 120 m² - a louer local 800 m² bien équipé - A louer dépôt 1000 m² la zone Sid chahmi - A louer local 45 m² Maraval avec sanitaires - 0557.23.91.30 - 0668.63.43.22 Agence

■ A louer local 24 m², avec toilette, eau, vitrine à la cité Saadia à 200 m du café Dubaï, Hai Sabah, Oran - Tél : 0661.20.17.15

■ On met en vente des locaux commerciaux promotionnels actés situés sur grand boulevard de Belgaïd, en face l'Université. Local n° 1 : 28,90 m², local N° 02 : 29,45 m², local N° 3 : 45,50 m², local N° 4 : 71,18 m², local N° 5 : 92 m². Contactez le 0697.42.10.01

■ Cause départ à l'étranger à vendre résidence hôtelière à l'entrée d'Aïn El-Turck, 2 façades + 2 parkings, 20 suites dont une de 200 m². prix après visite - 0770.31.02.58

■ A vendre local 80 m² Akid Lotfi, en face APC, 2 rideaux + terrasse, endroit commercial - Tél : 0781.87.66.40

EMPLOIS

■ Pizzéria à Oran, côté Belle-vue cherche femme de ménage pour le soir, sérieuse, expérimentée + cherche des apprentices et stagiaire (cuisinier, pizzaiolo). Contacter - 0549.34.34.74

■ Entreprise BTP ORAN, recrute un (01) chef de chantier (Ingénieur Génie civil/ Architecte, master et expérience 05 ans et plus). Envoyez CV sur mail : sarl.alget@yahoo.fr ou appelez sur le 0699.00.48.43

■ Hôtel el Khayala (Oran) recrute en urgence des réceptionnistes hommes avec expérience ou diplôme de tourisme et femme de chambres avec expérience - Tél/Fax : 041.65.42.88 Mobile : 0560.05.10.01

France Plus de 3.000 tonnes de produits Kinder retirés du marché

D es millions de produits Kinder, représentant plus de 3.000 tonnes, ont été retirés du marché en France au total après de nombreux cas de salmonellose en Europe, avec un «impact financier» de «plusieurs dizaines de millions d'euros», a annoncé le directeur général France de Ferrero dans un entretien au Parisien publié jeudi

«Cette crise nous fait mal au cœur. Il s'agit du plus gros rappel de produits de ces 20 dernières années. Et il concerne la marque préférée des Français», déclare Nicolas Neykov, qui prend la parole pour la première fois depuis le début du scandale sanitaire.

«D'après nos enquêtes», la contamination proviendrait «d'un filtre situé dans



une cuve à beurre laitier» de l'usine d'Arlon en Belgique et aurait été provoquée «soit par des matières premières contaminées, soit par des personnes», selon lui. Le scandale sanitaire aurait causé la perte de «40% du chiffre d'affaires» sur la période de Pâques pour le groupe.

L'usine d'Arlon, dans les Ardennes belges, d'où sont issus les produits Kinder incriminés, a été mise à l'arrêt début avril.

Tous les produits fabriqués sur ce site (Kinder Surprise, Kinder Mini Eggs, Kinder Surprise Maxi 100g et Kinder Schoko-Bons) ont été rappelés.

L'acteur américain Ray Liotta est mort



L'acteur américain Ray Liotta, star du film mythique sur la mafia «Les Affranchis», est mort à l'âge de 67 ans, ont annoncé jeudi plusieurs médias américains. La vedette est morte dans son sommeil, précise le site TMZ, citant une source proche de Ray

Liotta. Le site Deadline a également rapporté le décès de l'acteur survenu alors qu'il était en tournée en République dominicaine. Outre son rôle de mafieux dans «Les Affranchis» en 1990, Ray Liotta était connu du public américain pour avoir joué

dans le film de baseball «Jusqu'au bout du rêve» en 1989. Il s'était d'abord fait connaître à l'écran en 1986 avec «Dangereuse sous tous rapports», qui lui avait valu une nomination aux Golden Globes comme meilleur second rôle masculin.

VILLAS

■ Vends niveau de villa 5 pièces, 5 balcons, 2 grandes terrasses 24 m² et 104 m² pas de vis-à-vis, 2 façades, Choupot idéal pour médecin, labo...ou autres - 0773.63.98.70

DIVERS

■ A vendre machine à café marque CONTI 4 bras + comptoir noir (3 éléments), sous emballage, ancien prix - 0550.25.18.91

■ A louer licence cafétéria N° Tél: 0771.30.84.94

Maitre KADA KELLOUCHA BOUHANA

COMMISSAIRE PRISEUR PRES LE TRIBUNAL D'AIN TEMOUCHENT

46, RUE RABHI SAID AIN TEMOUCHENT - Tel/Fax 043.78.29.17 Mob. 07.71.32.51.17

AVIS DE LOCATION PAR VOIE D'ENCHERES PUBLIQUES

إعلان عن إيجار مرافق سياحية وتجارية بشاطئ تارقة بلدية تارقة لوس أحصيف 2022

يوم الأحد 05/06/2022

وعلى الساعة (10) مباشرة يفتر مكتبا بين تموشنت سيتم إيجار عن طريق المزاد العلنية المصحوبة بالتحميات المنقومة، للمرافق السياحية والتجارية الواقعة بشاطئ تارقة بلدية

تارقة لوس أحصيف 2022 وذلك وفق الجدول الآتي:

رقم الحصة	العنوان	رقم الحصة	العنوان
03	(نقطة) مطاعم بمساحة 4000 م ² و 2600 م ² و 600 م ² بالقرب من النفق	.1	
04	مطعم كشك رقم .2	.2	
05	مطعم كشك رقم .3	.3	
06	مطعم لكراء التنسينيات والطلالات والكريسي		
.11	مراكب و مركبات القرب من الجهة البدنية	.4	
.12	مراكب و مركبات القرب من الجهة البدنية	.5	
.13	موقع كشك رقم .01	.6	
	موقع كشك رقم .02	.7	

محافظة البيع بالمخازن

شروط المشاركة - حسب ملزم و ضروري لفتح الشروط - التقيد بالمدون في جدول البيانات.

• 2

10.55 Tout le monde veut prendre sa place
11.55 Météo 2
12.00 Journal 13h00
12.20 13h15, le samedi...
12.55 Météo 2
13.00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
13.45 Destination 2024
13.56 Tennis : Roland-Garros partie 4
16.35 Rugby : Champions Cup
18.55 Météo 2
19.00 Journal 20h00

19.40 Cérémonie du palmarès du 75e Festival de Cannes



Présenté par Virginie Efira

L'actrice Virginie Efira, qui a déjà monté les marches pour «Victoria», «Elle», «Le grand bain», «Sibyl» et «Benedetta», de Paul Verhoeven l'année dernière, présente la cérémonie de clôture du Festival de Cannes. Après son discours, elle accueillera sur scène le jury, présidé par le comédien Vincent Lindon.

20.10 Meurtres en Cotentin



Téléfilm policier - Belgique - France - 2019
Avec Chloé Lambert, Léa François, Lannick Gautry, Jean-Philippe Ricci
Dans un étang brumeux du Cotentin, le cadavre d'un homme est retrouvé flottant sur un lit. L'homme ayant découvert le corps affirme avoir croisé une jeune rousse vêtue de blanc sur la route, à proximité des lieux du crime. La victime, François Lehodey, un promoteur immobilier sans scrupule, avait de nombreux ennemis.

20.10 Les secrets de François Truffaut



Pendant le confinement, la mise en ligne sur les plateformes du catalogue des films de François Truffaut a permis à la nouvelle génération de découvrir quelques uns de ses films inoubliables comme «Les 400 coups». A travers les témoignages de ceux qui l'ont fréquenté, ceux qui l'ont analysé, ceux qui l'ont passionnément aimé et ceux qui viennent de faire sa connaissance, ce document tente de porter un regard neuf sur l'œuvre d'un réalisateur plus que jamais intemporel.

arte

TF1

• 3

10.00 Tennis : Roland-Garros partie 1
11.25 12/13 : Journal national
11.57 Tennis : Roland-Garros partie 3
13.56 Lille 3000, au pays des merveilles
15.10 Les carnets de Julie
16.28 Tennis : Roland-Garros partie 5
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Saveurs de saison
19.17 Tout le sport

20.10 Les secrets de François Truffaut



Pendant le confinement, la mise en ligne sur les plateformes du catalogue des films de François Truffaut a permis à la nouvelle génération de découvrir quelques uns de ses films inoubliables comme «Les 400 coups». A travers les témoignages de ceux qui l'ont fréquenté, ceux qui l'ont analysé, ceux qui l'ont passionnément aimé et ceux qui viennent de faire sa connaissance, ce document tente de porter un regard neuf sur l'œuvre d'un réalisateur plus que jamais intemporel.

arte

TF1

08.15 Paris-Berlin, destins croisés
09.05 Paris-Berlin, destins croisés
10.00 Au fil des Andes
11.10 La chevauchée d'un facteur dans la taïga
16.55 GEO Reportage
17.30 Faire l'histoire
17.30 Faire l'histoire
17.50 Arte reportage
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes samedi
19.50 La Vénus de Willendorf, une icône de la préhistoire
20.45 La mystérieuse enfant au collier de Ba'ja : les trésors d'un village néolithique jordanien

C 8

08.30 Un gars, une fille
10.15 C'Cauet Le meilleur
13.25 The Big Bang Theory
16.20 JT
18.25 Direct Auto Express
19.00 Direct Auto
11.30 M comme Maison
12.35 Le destin au bout du fil
14.25 Quand la magie opère
16.15 Nouveau job pour une nouvelle vie
18.10 TPMP people
20.15 Les plus beaux trains d'Europe

08.20 JT
08.25 Direct Auto Express
10.00 Direct Auto
11.30 M comme Maison
12.35 Le destin au bout du fil
14.25 Quand la magie opère
16.15 Nouveau job pour une nouvelle vie
18.10 TPMP people
20.15 Les plus beaux trains d'Europe

08.20 JT
08.25 Direct Auto Express
10.00 Direct Auto
11.30 M comme Maison
12.35 Le destin au bout du fil
14.25 Quand la magie opère
16.15 Nouveau job pour une nouvelle vie
18.10 TPMP people
20.15 Les plus beaux trains d'Europe

08.20 JT
08.25 Direct Auto Express
10.00 Direct Auto
11.30 M comme Maison
12.35 Le destin au bout du fil
14.25 Quand la magie opère
16.15 Nouveau job pour une nouvelle vie
18.10 TPMP people
20.15 Les plus beaux trains d'Europe

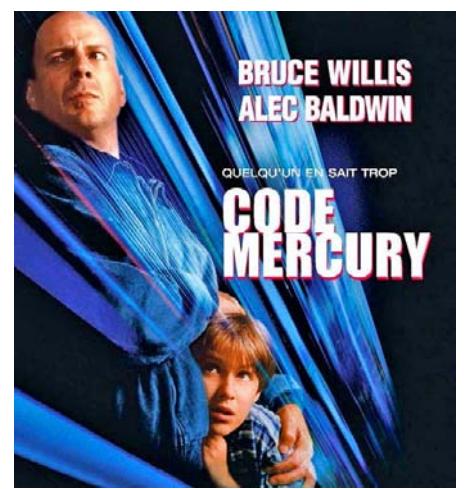


TF1 CANAL+ 19.50

LIVERPOOL / REAL MADRID FINALE LIGUE DES CHAMPIONS

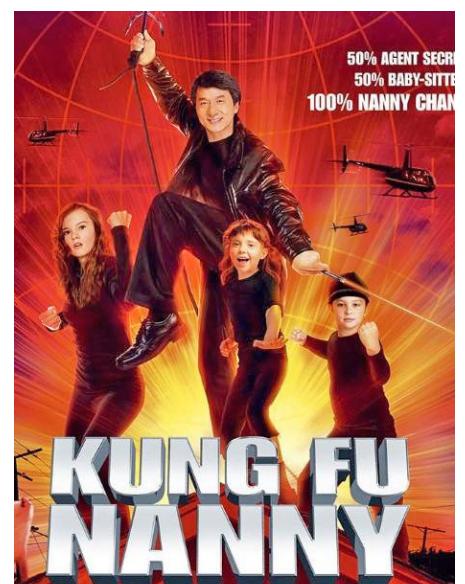
Qui succédera à Chelsea au palmarès de la C1 ? Après avoir éliminé successivement le PSG, Chelsea, et Manchester City, le Real Madrid de Karim Benzema et Rodrygo endosse logiquement le rôle de favori de cette finale. Le Real, club aux 13 titres, dispute en effet la 17e finale de son histoire. En outre, les Merengue partent avec un léger avantage psychologique sur Liverpool qu'ils ont battu en finale en 2018. Pour autant, les Reds font eux aussi partie des cadors européens avec six titres en Ligue des champions, dont le dernier obtenu en 2019.

RTL 9 19.55
CODE MERCURY



Film policier - Etats-Unis - 1998
Avec Bruce Willis, Alec Baldwin, Miko Hughes, Chi McBride, Kim Dickens
Simon, un garçonnet autiste, décrypte par hasard le code Mercury, mis au point pour assurer la protection des espions américains infiltrés à l'étranger. Le lieutenant Kudrow, responsable du projet, ordonne aussitôt son élimination. Simon échappe miraculeusement à ses tueurs. Art Jeffries, ancien responsable du FBI, retiré depuis une opération ratée, décide de se charger de la surveillance de Simon.

CINE + FAMIZ 19.50
KUNG FU NANNY



Comédie - Etats-Unis - 2010
Avec Jackie Chan, Amber Valletta, Madeline Carroll, Will Shadley

Bob est agent secret. Il cache son activité à sa petite amie, Gillian, qui élève seule ses trois enfants. Mais l'homme a décidé de tout arrêter et de se marier. Un jour, Gillian doit partir précipitamment. Bob lui propose de garder ses enfants, qui le détestent, persuadé qu'il va réussir à les amadouer. Mais l'un d'eux télécharge par mégarde sur son ordinateur un dossier sensible, lié à un terroriste...

TF1

09.40 Génération Ushuaïa

10.50 Les douze coups de midi

11.50 Engagés & positifs

11.55 Météo

12.00 Journal

12.40 Grands reportages

14.25 Reportages découverte

15.40 Les docs du week-end

16.35 50mn Inside

18.50 Petits plats en équilibre

19.00 Journal

19.45 Météo

19.50 Football : Ligue des champions

TÉLÉVISION

22.10 Vendredi, tout est permis avec Arthur



Présenté par Arthur

Une émission "caliente" pour laquelle Arthur a convié Manu Lévy, Zatis, Majid Berhila, Elodie Gossuin, Yoann Riou, Maëva Coucke et Booder. Pleins d'entrain, ils se prêtent de bonne grâce au jeu, relevant des défis parfois fous, comme ceux du «Décor penché» (une scène inclinée à 50%) ou du «In the Dark» (Arthur raconte un scénario que les invités doivent jouer dans le noir). Dans tous les cas, seul compte l'amusement qu'Arthur et ses hôtes procurent au public et aux téléspectateurs, l'important étant de ne pas se prendre au sérieux.

20.10 Arnaques !



Présenté par Julien Courbet

Julien Courbet et son équipe se penchent sur les arnaques les plus redoutables. Entourés de professionnels, avocats, membres du pôle judiciaire de la gendarmerie, spécialistes de la délinquance informatique, conseillers financiers, ils décryptent la mécanique bien rodée des escrocs. Dans ce numéro, ils évoqueront le piratage des comptes bancaires avec notamment des pièges en ligne de plus en plus nombreux.

CANAL+

10.27 Boîte Noire

10.44 L'hebd'Hollywood

11.01 La nouvelle mode

11.46 Clique

12.52 Open Bar

13.00 Dune

15.29 Fast & Furious 9

17.49 En route pour la finale

18.52 Canal Champions Club

19.54 Avant-match : Ligue des champions

19.50 Football : Ligue des champions

21.56 Canal Champions Club le debrief



Entourés de leurs consultants, Hervé Mathoux et Laure Bouleau reviennent sur les moments forts de la finale de la Ligue des champions qui a opposé, au Stade de France, Liverpool au Real Madrid. Outre les buts et les plus belles actions, les journalistes analysent les tactiques mises en place par les entraîneurs, Jürgen Klopp et Carlo Ancelotti. En cas de victoire, Ancelotti serait le seul entraîneur à compter quatre titres en C1.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.26 Trains en guerre

10.19 Drôles de villes pour une rencontre

12.16 Histoires de chats

13.14 Fautes entrer l'accusé

14.52 Aqua

15.48 Natura

16.45 Les bâtisseurs de l'impossible

18.13 Aux quatre coins de l'Australie

19.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

22.18 Révoltes barbares

08.45 Signé Cat's Eyes

09.45 Familles nombreuses : la vie en XXL

19.50 Sisbro

20.00 Petits plats en équilibre

20.05 Chroniques criminelles

10.30 Le hit W9

11.45 Météo

11.50 Desperate Housewives

17.10 La petite histoire de France

19.50 Sisbro

20.00 Petits plats en équilibre

20.05 Chroniques criminelles

10.30 Le hit W9

11.45 Météo

11.50 Desperate Housewives

17.10 La petite histoire de France

19.50 Sisbro

20.00 Petits plats en équilibre

20.05 Chroniques criminelles

10.30 Le hit W9

11.45 Météo

11.50 Desperate Housewives

17.10 La petite histoire de France

19.50 Sisbro

Bélier 21-03 au 20-04

Le ciel vous est particulièrement favorable en ce moment sur le plan personnel. Profitez-en. Il faudrait penser à des transformations sensibles dans votre attitude envers les autres.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous voulez toujours aider ceux pour qui vous nourrissez des sentiments profonds. Vous vous rendez compte que vous avez plutôt tendance à ne pas leur rendre vraiment service.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous vous demandez si vous avez raison d'agir de façon un peu cavalière vis-à-vis d'une personne que vous ne portez pas dans votre cœur.

Cancer 22-06 au 22-07

Malgré certaines incertitudes dans le déroulement des opérations, votre forme physique vous permet d'effectuer un long parcours même si on cherche à vous mettre des bâtons dans les roues.

Lion 23-07 au 23-08

Malgré certaines difficultés mineures, votre forme va revenir au grand galop. Cela aura beaucoup d'incidences positives pour les décisions que vous aurez à prendre. Vous y gagnerez en lucidité. Votre efficacité sera à son optimum, l'ambiance du jour est bonne.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous éprouvez le désir de tout transformer à la hâte. Vous rechercherez une plus grande compréhension dans vos relations avec vos proches.

Balance 24-09 au 23-10

Des problèmes familiaux peuvent brusquement survenir si vous ne prenez pas garde à ce que vous dites. La parole est d'argent mais le silence est d'or.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous pourrez traverser une période difficile mais votre dynamisme vous aidera à mener à bien une entreprise délicate. Vous pourrez recevoir très vite les fruits de vos efforts.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous aurez bon moral. Les craintes non fondées au sujet de votre avenir s'évènentront bientôt. Même si vous doutez de l'issue favorable à votre situation, vous ne pouvez que sourire à la vie.

Capricorne 22-12 au 20-01

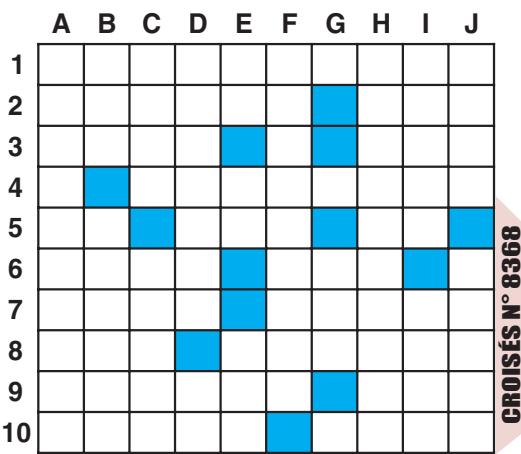
Les planètes vous sont moins favorables aujourd'hui. Cela accentue votre sens du devoir ce qui signifie que certaines obligations personnelles ou familiales deviendront soudainement une priorité pour vous, à la surprise générale.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous aurez à vous battre pour vaincre un obstacle imprévu mais la chance vous aide à surmonter cet inconvénient passager. La vie a décidé de vous sourire, profitez-en pour mettre de l'ordre dans vos affaires de cœur.

Poissons 19-02 au 20-03

De réelles possibilités vont se faire un jour. Essayez de ne pas céder aux craintes et aux doutes sans fondement.



Horizontalement:

- Très fort en musique.
- Tombée à l'eau.
- Propriété familiale.
- Cache.
- Bout de terre.
- Crochet.
- Au loup !
- Pronom.
- Symbolique du 58.
- Césarine.
- Déréglé avant l'heure !
- Mesure de capacité. Moulu.
- Dépêche de...guerre !
- Suffisant, cela va de soi.
- Foncières. Partie d'un tout.
- Relâche. Plein pot.

Verticalement:

- Haut la main, sur une jambe.
- En ellipse.
- Dépouiller.
- Reprise. Etat.
- Siège.
- Spectacle à domicile.
- Note élevée.
- De premier plan !
- Fait branché.
- Les paires de la révolution.
- Oncle qui aimait les marrons !
- Ne va pas au fait.
- Fait bon garde.
- Passe en courant.
- Passe sous silence.
- Débâcle.



ABANDON - ABIME - ANSE - BOUDER - BRICOLAGE -
BUCHE - CHEMIN - CHEVAUCHEMENT -
COMPARATIVEMENT - CONSTITUTION - DEMAIN - FAUTER -
HORIZON - HOUSSE - INDICUER - JEEP - JUMENT -
KOALA - LIONCEAU - LOGO - MANTEAU - MOUVEMENT -
NEON - NOMMER - OISEAU - OPERER - PATIO - PERLE -
POISON - PROLONGATION - PRONOM - SARI - SPORT -
TITUBER - TOUCHER - VERITE - VERSER - VISU.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est une mèche rebelle.

- Mon 2e, c'est couper à coups de dents.

Mon tout, c'est «le commerçant du coin».

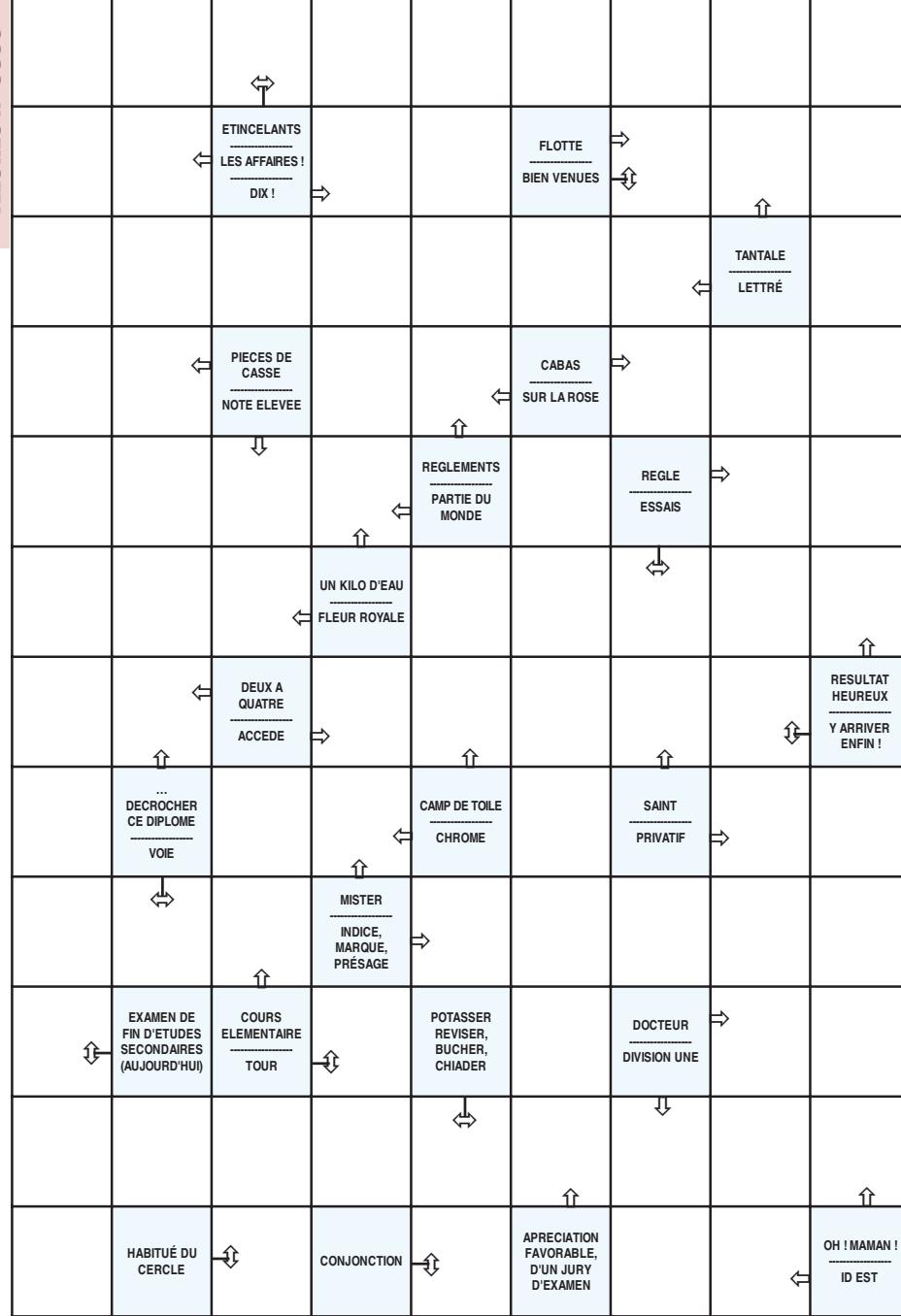
1	R	2	I	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26		

14	4	1	15	6	8	4	5	12	6
1	2	7		14	2	5		12	15
7	1	3	2	6	8		12	7	10
16	6	2	9	9	6	1		9	
2		1	6	6		2	7		4
17	14		8	6	17	4	3	2	11
6	1	8		8		5	6		11
5	2	6	8		8	3	6	9	6
3	6	15	14	8		6		2	12
2	1	6		13	4	8	8	6	3
6	6		3	2	1		10	8	6
9		11	4	1	17		12	8	
9	4		9	6	10	1	1	6	1
6	15	6	10	8		10	6		4
8	6	12	8		13	6	1	6	3

contes N° 8368

Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8368



CROISÉS N° 8367

P	R	E	S	B	Y	T	I	E
R	E	P	E	R		N	U	
I	P	R	I	O	U	S	T	
V	E	N	E	E	U	S	E	
A	T	O	N	V	E	U	E	
T	E	N	I	A	E	R	E	
I	E	T	R	E	E	L	S	
S	S	E	M	O	I	I	O	
E	U	T	E	N	T	I	E	
E	T	U	I	S	E	N	S	

9	3	6	7	4	8	1	2	5
7	5	4	2	9	1	3	6	8
2	8	1	3	6	5	4	9	7
8	6	5	9	3	4	7	1	2
1	7	3	5	2	6	9	8	4
4	2	9	8	1	7	6	5	3
5	4	8	1	7	9	2	3	6
6	9	2	4	5	3	8	7	1
3	1	7	6	8	2	5	4	9

9	3	6	7	4	8	1	2	5
7	5	4	2	9	1	3	6	8
2	8	1	3	6	5	4	9	7
8	6	5	9	3	4	7	1	2
1	7	3	5	2	6	9	8	4
4	2	9	8	1	7	6	5	3
5	4	8	1	7	9	2	3	6
6	9	2	4	5	3	8	7	1
3	1	7	6	8	2	5	4	9

FLECHES N° 8367

H	E	R	I	S	S	O	N	
A	Y	A	L	E	U	R		
B	E	C	O	R	E	A		
I	C	A	R	I	N	G		
T	R	O	M	P	E	T		
A	M	I	R	E	A			
T	O	M	E	S	E	M		
I	O	O	C	R	E	S		
N	I	E	R	C	H	A		

F	O	U	I	S	N	E	T	

<tbl_r cells="9" ix="3" maxcspan="1" maxrspan="1"

Le chef de l'ONU victime d'une cyberattaque



Le secrétariat de l'ONU a mis en garde cette semaine dans une lettre les 193 pays membres de l'Organisation contre des messages prétendument envoyés par son chef Antonio Guterres à leurs représentants dans le cadre d'une cyberattaque. Evoquant "une série d'incidents de sécurité de l'information", cette lettre datée de mardi, indique que de multiples responsables diplomatiques ont "reçu des messages non sollicités prétendant provenir du secrétaire général".

Ces messages précisent au destinataire qu'Antonio Guterres essaye de les contacter via son "numéro personnel". Le numéro en question n'est pas lié à l'ONU et le secrétariat n'est pas à l'origine des messages, indique le secrétariat dans sa lettre, en rappelant que les communications du chef de l'ONU avec les Etats membres suivent un protocole, non précisé, et en les appelant à vérifier l'authenticité des sollicitations. Le secrétariat de l'ONU précise dans sa missive que les messages frauduleux recensés ont été transmis à partir de numéros de téléphone américains et que les autorités américaines ont été saisies des incidents survenus cette semaine.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Burkina : une cinquantaine de civils tués dans une attaque



Une cinquantaine de civils ont été tués mercredi dans une attaque menée par des terroristes présumés dans l'est du Burkina Faso, a annoncé jeudi le gouverneur de la région de l'Est où elle s'est produite, le colonel Hubert Yameogo. "Des habitants de Madjoari", localité placée sous blocus de terroristes et qui tentaient de la quitter, "ont été

pris pour cible (...) par des individus armés non identifiés", a indiqué le colonel Yameogo dans un communiqué transmis à l'AFP. "Le bilan provisoire" fait état "d'une cinquantaine de personnes tuées", a-t-il dit. Comme d'autres communes du nord et de l'est du Burkina, celle de Madjoari a été placée sous blocus par les terroristes qui frappent des ces

régions. Privés de ravitaillement, ses habitants tentent de fuir depuis la semaine dernière, ont indiqué plusieurs d'entre eux joints par l'AFP depuis Ouagadougou.

Ce sont "ces populations qui ont été interceptées et exécutées par les terroristes", a indiqué l'un de ces habitants précisant que "toutes les victimes sont des hommes".

Le baril de Brent augmente à plus de 118 dollars



Les prix du pétrole poursuivaient leur hausse vendredi tirés par les prévisions d'une forte demande avec le début de la saison estivale et des déplacements aux Etats-Unis. Avant midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet prenait 1,02% à 118,60 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison le même mois, montait quant à lui de 0,70% à 114,89 dollars.

Le pétrole se dirige vers sa cinquième hausse hebdomadaire grâce à l'amélioration des perspectives de la demande et aux signes d'une offre

restreinte dans un contexte de risques géopolitiques persistants, commentent des analystes du marché de l'or noir.

Le Brent, référence de l'or noir en Europe, a atteint un plus haut depuis deux mois à 118,68 dollars, s'approchant de la barre des 120 dollars le baril. Les analystes attribuent cette hausse des prix à la demande d'essence actuellement soutenue et aux faibles stocks d'essence aux Etats-Unis. Le début de la saison estivale de déplacements aux Etats-Unis commence avec le week-end prolongé du Memorial Day, jour férié le lundi 30 mai.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA LIBERTÉ DE TUER

Cette forme de latitude extrême accordée à chaque individu est une forme de liberté totale très paradoxale autorisant n'importe qui de tuer ses concitoyens au nom d'une démocratie pour laquelle les Américains ont donné un sens qui leur est particulier. On pourrait comprendre dès lors les soubassements de la tendance guerrière de leur politique étrangère souvent guidée à l'ombre des conjonctures internationales par le puissant lobby des industriels de l'armement.

Mais il serait injuste de déduire que le peuple américain est par essence violent. Cependant la notion de citoyenneté et de la démocratie est si assimilée à liberté totale des électrons qu'elle a fini par

imposer une profonde culture de l'individualisme où chacun doit se débrouiller pour vivre comme il le pourra. Une telle culture peut parfois aboutir à la liberté de tuer à l'aveuglette pour peu que la folie soit convoquée par l'impossibilité de s'y adapter.

Leaders mondiaux dans la plupart des domaines, par la réputation surfaite du rêve américain qu'ils suggèrent et par le ravalement des cultures qu'ils imposent au monde par sa puissance de contamination de toutes leurs modes de vivre et d'être, les USA ont désarticulé bien de sociétés humaines. Leur culte des maniements des armes a réussi à s'imposer comme une parfaite colonisation nouvelle.

La violence et ses tragédies sont toujours au bout pour tendre à devenir une constante universelle.

Israël avoue avoir commandité le meurtre d'un colonel iranien

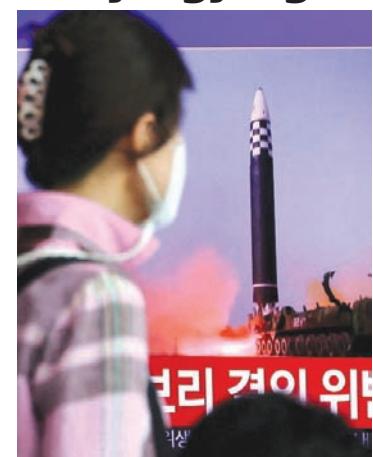


Israël a déclaré aux Etats-Unis être responsable du meurtre d'un important officier des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de l'Iran, selon des informations publiées mercredi par le quotidien américain The New York Times. Le colonel Sayyad Khodaï a été tué dimanche par deux mortards ayant ouvert le feu sur lui dans l'est de Téhéran, selon l'agence officielle iranienne Irna.

Il était, selon la télévision d'Etat iranienne, un membre de la Force Qods, l'unité d'élite des Gardiens de la Révolution en charge des opérations extérieures.

"D'après un responsable des services de renseignement suivant l'affaire, Israël a indiqué à des responsables américains être à l'origine de l'assassinat", a écrit mercredi The New York Times. Mardi, des milliers d'Iraniens ont rendu un dernier hommage au colonel Khodaï, qualifié de "martyr". "Mort à l'Amérique" et "Mort à Israël", ont-ils crié. L'état-major interarmées iranien a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête sur les "circonstances exactes de l'assassinat" de Khodaï. Et le président Ebrahim Raïssi a affirmé que son meurtre serait "vengé".

Pékin et Moscou opposés à des sanctions contre Pyongyang



La Chine et la Russie ont sans surprise mis jeudi leur veto au Conseil de sécurité de l'ONU à une résolution des Etats-Unis imposant de nouvelles sanctions à la Corée du Nord afin de sanctionner ses tirs de missiles balistiques. Les 13 autres membres du Conseil ont de leur côté voté en faveur du texte, qui prévoyait une réduction des importations de pétrole brut et raffiné par Pyongyang. En coulisses, plusieurs alliés de Washington ont déploré son insistance à organiser un vote en sachant que la Chine et la Russie y opposeraient leur veto.

L'ambassadeur de la Chine à l'ONU, Zhang Jun, a estimé après le vote que la démarche américaine "éloignait le Conseil du dialogue et de la conciliation". Avant le scrutin, il avait souligné que son pays "ne pensait pas que de nouvelles sanctions aideraient à répondre à la situation actuelle". Une résolution coercitive de l'ONU "ne ferait qu'empirer la situation", avait-il ajouté.